

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Commerce intérieur et commerce extérieur, par M. Georges De Leener. — L'Extrême-Orient (Chronique de l'Étranger). — Chronique : Le déficit des chemins de fer français. La production des oranges en Palestine. L'opinion américaine et l'inflation. L'industrie du cuivre aux États-Unis. — Statistiques.

COMMERCE INTÉRIEUR ET COMMERCE EXTÉRIEUR

par M. Georges De Leener,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Il y a déjà longtemps que, traitant des avantages du commerce, Adam Smith écrivait dans sa « Science des Richesses » : « Le capital qui sera employé dans le commerce extérieur ne donnera que moitié de l'encouragement que produira à l'industrie et aux forces productives du pays le capital engagé à l'intérieur. . Ainsi, le capital qui envoie des marchandises de provenance britannique au Portugal ne constitue à chaque opération qu'un seul capital de source anglaise ; l'autre est portugais (1). »

La conclusion de cette observation était toute en faveur du commerce intérieur. Or, qu'est ce commerce intérieur, si ce n'est la vente et l'achat dans le pays même des produits des diverses activités nationales ? C'est aussi la vente des produits nationaux dans leur pays de production, que des campagnes d'opinion s'appliquent à promouvoir de divers côtés à l'effet de remédier aux conséquences de la crise économique et particulièrement au chômage. Ce fut en Angleterre le mouvement organisé au cri de ralliement de « Buy British ». On connaît depuis quelque temps en Bel-

gique un mouvement analogue dont la devise moins laconique est « Achetez des produits belges ».

Ces mouvements ont suscité des critiques et des appréhensions. Les premières ont émané d'hommes foncièrement acquis aux principes du libre-échange. Ils redoutent de ces mouvements, en les assimilant à une sorte de proscription des produits étrangers, le danger d'un protectionnisme qui ne vaudrait guère mieux que la protection douanière sous forme de droits d'entrée, contingentements ou prohibitions.

Des appréhensions ont été motivées, notamment en Belgique, par la crainte que de telles campagnes en faveur des produits belges soient interprétées à l'étranger comme des moyens de protectionnisme indirect et qu'elles suscitent de la part de gouvernements étrangers des réclamations, des représentations, voire même des représailles ou des mesures de rétorsion.

* * *

La question des avantages respectifs du commerce intérieur et du commerce extérieur mérite donc de retenir l'attention. Nous la poserons en nous demandant si un pays trouve intérêt, dans son ensemble, à la préférence donnée par les habitants aux produits

(1) ADAM SMITH, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Traduction française Paris, chez la veuve Agasse, t II, p. 388.

nationaux à l'exclusion des articles similaires dont ils pourraient se pourvoir à l'étranger.

Le problème ainsi posé est dans une connexité étroite avec les considérations découlant de la notion de la balance du commerce. On sait que suivant celle-ci et dans l'abstraction de la théorie, importations et exportations de marchandises sont deux aspects des mêmes opérations de troc international auquel se réduisent les commerces de nation à nation. C'est assez dire que si les consommateurs se donnent le mot dans un pays pour ne pas recourir à des articles étrangers et réserver leur préférence aux produits nationaux, une partie plus ou moins considérable du commerce d'importation sera arrêtée. Ce commerce d'importation est la contre-partie, à valeurs égales, d'un commerce d'exportation par lequel des producteurs nationaux se menagent la vente de leurs produits à l'étranger. Conséquemment, l'arrêt des importations aura pour corollaire l'arrêt des exportations à concurrence d'un montant de même valeur.

Les effets de cet arrêt des exportations seront diversement appréciés, selon la nature des marchandises dont les ventes à l'étranger seraient enrayées. S'agit-il des mêmes marchandises dont la vente à l'intérieur a augmenté par le fait même de la préférence vouée aux produits nationaux, en ce cas, la perte des exportations ne constituera nul dommage puisqu'elle est exactement compensée par un accroissement des ventes à l'intérieur pour un même montant.

Les circonstances pourront être souvent telles que la compensation ne s'opère pas sur les mêmes articles. Rien n'assure, en effet, que les industries dont les produits auront été vendus en plus grande quantité sur le marché intérieur, grâce à la préférence réservée aux articles nationaux, subissent les conséquences de la restriction opérée sur les achats de la part des pays étrangers. Si elles conservent un même volume d'exportations, auquel elles ajoutent un accroissement de leurs ventes intérieures, elles bénéficient de l'avantage d'une augmentation de production avec diminution corrélative de leurs prix de revient. Dans cette même éventualité, la restriction des achats des pays étrangers affectera d'autres industries sans que celles-ci bénéficient de compensations dans la recrudescence des ordres reçus pour l'intérieur du pays. Elles seront doublement atteintes si la diminution de leur chiffre total de vente entraîne une augmentation sensible de leur coût de production en rapport avec leur diminution de quantité de fabrication.

Ce n'est pas assez pour élucider le problème qui nous occupe de l'envisager exclusivement comme nous venons de le faire sous le jour de l'abstraction de la théorie de la balance du commerce. Nous nous rapprocherons de la vérité et de la réalité en tenant compte des circonstances qui permettent à un pays de présenter un déséquilibre de sa balance commerciale. Les facteurs sont nombreux qui expliquent la possibilité pour un pays de continuer momentanément à importer autant de marchandises que précédemment, lors même que ses exportations subiraient un fléchissement plus

ou moins marqué. Les faits sont d'ailleurs abondants pour témoigner de la réalité de diminutions des importations dans des pays où l'on observe, en même temps, que les exportations ne diminuent pas et même parfois qu'elles augmentent encore. En pareil cas, l'excédent des exportations sur les importations est compensé par l'octroi de crédits à l'étranger, par des entrées de valeurs mobilières, par des dépenses de nationaux à l'étranger ou par tout autre poste débiteur de la balance des comptes.

On comprend ainsi que la restriction des achats d'articles étrangers accompagnée de la substitution de produits nationaux sous l'influence d'une campagne en faveur de la préférence à réserver à ces derniers, ne soit pas nécessairement accompagnée de diminution correspondante des exportations, ni des répercussions de cette diminution sur certaines activités productives du pays.

Un autre fait doit d'ailleurs être aussi envisagé comme témoignage des avantages retirés d'un accroissement des ventes intérieures. Il est lié à la fameuse loi des débouchés de **J.-B. Say** : « Un produit créé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur » (1). Appliquée aux échanges à l'intérieur du pays, cette loi implique que l'accroissement de la vente d'un article sur le marché intérieur doit être suivi, de la part des producteurs de celui-ci, de l'accroissement de la demande d'autres articles. Dès lors, à supposer qu'une contraction des exportations soit la suite de la diminution des importations, due à la préférence prévalant en faveur des produits nationaux, l'accroissement de la vente des articles auxquels s'adresse cette préférence doit avoir pour conséquence un accroissement équivalent de la vente d'autres articles sur le même marché. Si ces articles sont aussi de production nationale, la plus grande quantité qui en sera vendue sur le marché intérieur constituera une compensation pour la perte résultant de la diminution des exportations. Sans doute, cette compensation pourra-t-elle être d'ordre général, c'est-à-dire qu'elle pourra bénéficier à l'ensemble des productions nationales. Rien ne garantit néanmoins qu'elle soit de nature à compenser exactement, à l'avantage des producteurs dont les produits sont moins exportés, la diminution de leurs chiffres de vente. Les besoins ne sont pas les mêmes sur le marché international et sur le marché intérieur. Par exemple, la restriction des achats de la part de pays étrangers aura pu porter sur les machines, et l'exportation de celles-ci aura diminué, tandis que l'élargissement du débouché intérieur, dû à l'accroissement de la production dont l'article aura été préféré aux articles étrangers similaires, aura porté sur des objets des plus divers à l'exclusion des dites machines. De plus, l'éventualité existe que le même accroissement de pouvoir d'achat soit appliqué à des marchandises importées.

(1) JEAN-BAPTISTE SAY. *Traité d'économie politique*, 2^e édition. Paris, chez Antoine-Augustin Renouard, 1714, t. 1^{er}, p. 147.

Les effets de l'élargissement des débouchés intérieurs s'ajoutant à la conservation de la totalité des exportations, en dépit du moindre volume des achats de marchandises d'importation, les résultats de la préférence marquée aux articles de production nationale bénéficieraient d'autant plus à l'ensemble des producteurs du pays. L'intérêt serait donc considérable que la population s'adonnât à la consommation de produits nationaux en lieu et place d'articles d'importation. Mais il n'empêche qu'à la longue, exportations et importations de marchandises doivent cependant tendre à s'égaliser dans chaque pays, où que, tout au moins, leurs divergences ne pourront s'élargir infiniment. D'un autre côté, prenant l'ensemble des pays du monde, on reconnaîtra que dans la totalité de leurs échanges, importations et exportations de marchandises doivent toujours être égales, sauf différences accidentelles dues à des sinistres et à des pertes ou destructions de marchandises en cours de route. Le contraire ne serait pas possible, puisque toutes les marchandises exportées de l'ensemble des pays sont à des destinations qui en font la totalité des importations dans ces mêmes pays.

Dans des limites de temps plus ou moins larges, un pays peut réussir à réduire ses importations de marchandises sans que du même fait ses exportations subissent de régression équivalente, à la condition de tirer parti de toutes les conjonctures économiques pour corriger par des éléments appropriés, choisis dans les autres postes de la balance des comptes, les changements survenus dans le solde de la balance du commerce. De tels résultats seront particulièrement avantageux à titre momentané dans une période de crise. Ces résultats auront aussi leurs revers. L'avantage réalisé par un pays sera accompagné du résultat inverse dans d'autres. Cette nécessité est le corollaire de l'observation présentée ci-dessus et suivant laquelle, dans l'ensemble des pays, la totalité des importations reste en tout état de cause égale à la totalité des exportations. En conséquence, si un pays conserve d'égales exportations en diminuant ces importations, il contraint indirectement d'autres pays, soit à accroître leurs importations, soit à diminuer leurs exportations. C'est dire que dans ces autres pays il ne sera pas possible d'arriver aux mêmes résultats obtenus dans le premier pays. Envisageant enfin des répercussions plus indirectes, on considérera que dans ces pays, contraints de réduire leurs exportations, des difficultés financières pourront surgir en allant jusqu'à les obliger à suspendre le service de leurs dettes internationales publiques ou privées.

* * *

Nous concevons le mouvement national en faveur de la consommation des produits propres du pays sans aucun exclusivisme ni boycottage systématiques. Il s'agit d'une préférence libre et volontaire donnée par le public, à qualité et prix égaux, aux produits nationaux. D'autres moyens existent pour atteindre au même résultat. La plupart n'ont aucun mérite d'origi-

nalité ni de nouveauté. On pourrait presque les tenir pour aussi vieux que le monde. C'est d'abord l'initiative des producteurs s'appliquant à l'étude du marché immédiat et notamment du débouché national pour l'exploiter au maximum en refoulant par la vente de leurs produits la vente des produits étrangers concurrents. C'est ensuite l'intervention aux mêmes fins d'organismes officiels ou privés concourant, par leurs investigations et leur documentation sur les courants commerciaux, à faire connaître l'importance du marché intérieur et aidant les producteurs nationaux à y écouler leurs marchandises. Pareille documentation constitue l'une des principales utilités des statistiques officielles du commerce extérieur. Elle est fournie aussi par nombre d'annuaires du commerce. Plus nouveaux sont les deux moyens suivants. Dans l'un, les intermédiaires du commerce, et particulièrement les détaillants, facilitent la discrimination des produits nationaux et étrangers aux acheteurs dont ils cherchent à se ménager une bienveillance raisonnée par cette sollicitation de leurs sentiments patriotiques. Dans l'autre, les mêmes intermédiaires s'emploient à documenter les industriels nationaux en leur permettant de se renseigner aisément sur les articles étrangers similaires à ceux de leur fabrication propre, qui sont vendus dans le commerce de détail, ainsi que sur les provenances générales et les prix et autres conditions auxquelles la préférence pourrait être réservée aux produits du pays.

* * *

Ce dernier moyen caractérise l'initiative récente prise par les grands magasins de Belgique. Ceux-ci ont décidé d'organiser, à l'intention des industriels belges, une exposition des produits qu'ils achètent à l'étranger. Ils ont estimé qu'après s'être attachés à promouvoir la consommation des articles de fabrication nationale, leur action eût été incomplète s'ils n'apportaient pas aux producteurs belges une aide efficace en vue de leur permettre d'acquérir sur le marché intérieur une place plus importante que par le passé. La présentation matérielle des marchandises de fabrication étrangère importées pour répondre aux besoins de leur clientèle est complétée, en outre, à la demande d'industriels spécialement intéressés à l'un ou l'autre article, de renseignements que lui fournira le grand magasin l'achetant à l'étranger. L'industriel peut donc s'initier ainsi sur le pays de provenance de la marchandise, sur les caractéristiques essentielles de fabrication auxquelles elle doit répondre, sur les quantités que chaque grand magasin en importe annuellement et sur le prix auquel elle devrait être vendue en Belgique par le producteur pour être susceptible de se vendre au détail dans le pays.

De même que ces procédés n'impliquent ni boycottage ni exclusivisme systématiques, ils ne témoignent non plus d'aucune tendance protectionniste. Le protectionnisme est essentiellement le fait de dispositions légales destinées à arrêter, à limiter ou à

enrayer les importations étrangères au profit des producteurs nationaux des mêmes marchandises auxquelles s'appliquent ces dispositions.

Rien de pareil dans aucun des moyens caractérisés ci-dessus à l'effet d'assurer la préférence en faveur des articles produits dans le pays. Aucune restriction n'est apportée à la liberté de concurrence dans les offres des marchandises étrangères. Loin de subir un amoindrissement quelconque, la concurrence est au contraire stimulée particulièrement dans les efforts des producteurs nationaux tentant de soustraire, par les procédés ordinaires et loyaux du commerce libre, tout ou partie d'un débouché intérieur à la vente des produits d'importation. L'accroissement de concurrence est un avantage pour le public auquel elle est susceptible de procurer la possibilité d'acheter à meilleur marché que lorsqu'il n'avait à sa disposition que l'article étranger. L'offre concurrente du produit national fera baisser le prix de cet article étranger dont le producteur tirerait le maximum de profit s'il se savait à l'abri des coups de la concurrence intérieure.

D'aucuns se demanderont peut-être si les étrangers ne seraient pas fondés à protester contre des mesures dont le résultat se traduirait éventuellement par l'éviction de partie de leurs produits du marché intérieur du pays dans lequel la production nationale cherche à leur reprendre le bénéfice de leur vente. Nulle plainte n'est justifiée à l'égard de procédés basés sur la liberté de concurrence.

On a même poussé le scrupule jusqu'à se demander s'il n'y avait quelque atteinte à la loyauté dans le fait d'une exposition, par leurs acheteurs ordinaires du commerce, des produits étrangers, dans le but de faire connaître ceux-ci à l'industrie nationale et de lui permettre de se renseigner à leur sujet. Nous répondons que tout producteur est libre d'acquérir ou d'examiner dans un magasin de détail quelconque les articles qu'il y reconnaît pour étrangers et de s'y documenter sur les prix auxquels ils y sont vendus. Rien ne l'empêche de pousser plus loin ses investigations et pour peu qu'il soit avisé, il ne tardera pas à découvrir l'origine des articles auxquels il s'intéresse. Les statistiques du commerce extérieur sont d'ailleurs faites pour le renseigner, outre qu'il se documentera en plus dans des rapports consulaires et autres publications officielles ou privées. Ses investigations le conduiraient sans grande peine à reconnaître et à analyser les caractéristiques de fabrication des articles importés auxquels il viserait à faire la concurrence par l'appropriation, pour autant que de besoin, de sa propre fabrication courante. Sauf la facilité de la documentation par la présentation systématique et le rassemblement en un même lieu de tous les articles en question, l'exposition des produits importés n'ajoute rien à ce que chaque industriel avisé est à même de connaître par ses propres moyens sur chacun des articles concurrents importés.

* * *

La conception du libre-échange comporte un état de fait réalisant le maximum de liberté de concurrence

commerciale sans distinction de frontières. Plus vive est la concurrence dans les limites de pratiques ouvertes et loyales et mieux est assuré le libre-échange. Il ne suffit point de faciliter à cette fin l'offre et la vente de produits étrangers dans l'intérieur du pays; il faut encore aider à l'offre et à la vente des produits nationaux, sans exclusivisme quelconque dans aucun sens. C'est à cette condition que le marché est le mieux pourvu avec le maximum d'avantages assurés au public.

Cette conception ne comporte aucune primauté; mais le commerce intérieur n'en est pas moins appelé par la nature même des choses à prendre le plus gros volume de l'ensemble des transactions commerciales. Sa part varie d'importance selon les conditions particulières et notamment les dimensions de chaque pays. Elle est plus grande aux Etats-Unis qu'en France, et en France qu'en Belgique. Quoi de plus naturel d'ailleurs que l'achalandage direct des producteurs d'une marchandise par la clientèle nationale comme celui des artisans d'un village par les habitants de celui-ci et des villages voisins. Rien que l'économie de transport et l'avantage des relations immédiates suffiraient pour expliquer le rayonnement du commerce dans le cercle le plus proche de chaque entreprise de production.

Quelque réduite que soit sur l'ensemble des transactions commerciales d'un pays la part revenant aux importations et exportations étrangères, une influence capitale est exercée par les unes et les autres sur toute l'économie nationale. Les exportations sont nécessaires, dans certains pays, à la vie même de la nation. Il en est ainsi là où le sol ne produit pas assez pour nourrir la population. Celle-ci n'a d'autres moyens de vivre que l'exportation de sa main-d'œuvre incorporée dans des produits industriels en échange desquels les matières alimentaires indispensables sont obtenues à l'étranger, outre les matières premières qui lui font défaut. L'énoncé des besoins auxquels satisfont les importations fournit aussi la justification de celles-ci.

Dans les fonctions que nous venons de leur attribuer, importations et exportations apparaissent comme les moyens de compléter les lacunes plus ou moins graves que le système économique d'un pays pourrait présenter à leur défaut. Un rôle non moins considérable, et dans certains cas plus important encore, incombe au commerce extérieur en tant que régulateur du marché et des prix. Il intéresse à la fois les exportations et les importations. Du côté des exportations, son intérêt concerne les producteurs. En écoulant à l'étranger une plus ou moins grande partie de leur production, ils sont en état de prévenir le danger de prix dérisoires auquel ils pourraient être exposés si l'impossibilité des ventes extérieures les contraignait à écouler la totalité de leur production sur le marché intérieur et les obligeait à subir la loi des acheteurs en les mettant à leur merci. Le rôle régulateur du commerce extérieur à l'égard du marché et des prix s'exerce aussi par le fait des produits étrangers importés pour être vendus

en concurrence avec les produits nationaux. Pour que cette action régulatrice s'exerce, la plus grande liberté est souhaitable dans les échanges internationaux. Elle est à même de produire ses effets sans que le volume des importations de marchandises étrangères soit considérable. Le seul fait d'offres, même minimes de celles-ci, voire même rien que la possibilité qu'il en soit éventuellement importées, constitue une garantie nécessaire contre le danger de prix exagérés, auxquels les producteurs nationaux prétendraient vendre leurs marchandises sur le marché intérieur, s'ils y étaient soustraits à l'influence de la concurrence étrangère. Ces prix exagérés ne signifieraient pas nécessairement que les producteurs prélèvent des bénéfices abusifs ou usuraires. Le plus souvent ils pourraient même ne leur laisser que des profits minimes, parce qu'ils correspondraient à des prix de revient relativement tout aussi élevés, soit à raison du manque de stimulant aux perfectionnements de la fabrication, soit à cause des répercussions de prix plus élevés payés pour toutes les matières et tous les services.

* * *

Les fonctions et les attributs du commerce intérieur et du commerce extérieur sont distincts. Chacun a son importance sans que celle-ci soit liée au volume des

transactions. Le commerce intérieur est le plus facile des deux. Il paraît aussi le plus naturel. Il répond aux inclinations d'hommes vivant à proximité les uns des autres et cherchant, les uns des acheteurs à leur portée immédiate et les autres des fournisseurs dans leurs abords les plus proches. Ses progrès ne requièrent que de l'esprit d'entreprise, du travail et des capitaux. Les possibilités d'avenir en sont grandes. Il n'est guère d'industrie ou de culture qui ne puissent parvenir à accroître considérablement leurs débouchés à l'intérieur des frontières. Des faits nombreux en témoignent tant dans l'histoire de l'industrie que dans celle de l'agriculture. On doit désirer que ces progrès se multiplient et s'intensifient en entraînant le maximum d'expansion du commerce intérieur, fût-ce même au détriment d'une partie du commerce extérieur; mais ils deviendraient décevants s'ils devaient être dus au recours d'expédients douaniers ou autres. Pour qu'ils aient leur pleine valeur, ils doivent s'accomplir sous le régime d'une liberté totale des échanges extérieurs. A ce prix, le commerce intérieur mérite de prévaloir sur le commerce extérieur, sans que cette priorité contredise en aucune façon la doctrine du libre-échange, car il ne servira jamais la nation que dans la mesure où il s'accroîtra et prospérera dans un état de complète concurrence, tant extérieure qu'intérieure.

L'EXTRÊME-ORIENT

(CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.)

LES GRANDS PROBLÈMES DE L'ASIE.

L'industrie et le commerce contemporains se heurtent à l'impossibilité actuelle d'élargir leurs débouchés en Orient : c'est là un fait qui compte parmi les facteurs déterminants de la crise mondiale.

Et cependant, à ne considérer que les masses énormes d'Asiatiques et leurs besoins, qui, à nos yeux d'Occidentaux, sont d'une réelle urgence, il semble bien que c'est dans l'équipement de l'Asie que se trouverait le remède à notre suroutillage actuel.

Dès lors, l'attention se porte vers ce Continent, qu'en réalité nous connaissons assez mal.

L'Asie est presque complètement laissée en dehors de la culture de l'Européen, compte non tenu de l'effort accompli par quelques spécialistes.

Dans un article récent, M. René Grousset, conservateur du Musée Guimet (1), rappelait que, si, au Moyen Age, l'Asie orientale s'est trouvée séparée de l'Europe et que si, au XVI^m siècle, les relations se sont rétablies, elles ne le furent que par la voie maritime.

Il n'en avait pas été ainsi à des époques plus reculées. L'on retrouve, au contraire, partout aujourd'hui les traces de communications culturelles et commerciales fort anciennes par la voie la plus difficile, mais la plus fertile en coudes à coudes : le chemin des caravanes, la route de terre.

Civilisation commune de la poterie peinte, dans la proto-histoire, expansion de l'art scythe du bronze depuis le Caucase jusqu'à la Grande Muraille, alliance au IV^m siècle du bouddhisme avec l'art grec, devenu l'art canonique officiel de la nouvelle religion, expansion du christianisme nestorien au Turkestan chinois et en Chine, jonction sino-européenne à l'époque mongole, sous la terrible pacification de Gengis-Khan, qui, par les voies de terre, remit la Chine en contact avec la Perse et l'Europe.

Cette longue période d'échanges, que les fouilles qui se poursuivent dans toute l'Asie d'aujourd'hui nous révèlent par les poteries, les monnaies alexandrines exhumées en Turkestan et en Mongolie, se clôt avec les progrès de l'Islam : « Cette grande époque de libre-échange des idées, succédant au brassage des races, dure autant que l'Empire Mongol. Elle cesse vers 1360, quand les Turco-Mongols de l'Ouest se convertissent définitivement avec Tamerlan à l'isla-

misme le plus intransigeant, tandis que les Mongols de l'Est sont chassés de Chine par la révolte nationale des Ming. De nouveau, les cultures nationales se replient sur elles-mêmes, de nouveau l'Islam interpose sa barrière entre les deux versants de la civilisation. » Au XVI^m siècle, comme nous l'avons dit, les relations s'établissent à nouveau, mais au lieu de se renouer à travers la masse même de l'Asie centrale, elles ne le furent que par la bande mince du littoral.

Dès lors, de grands obstacles de fait s'opposent à une pénétration de l'Orient : xénophobie caractérisée de puissants Etats restreignant les déplacements des voyageurs, rendant impossible l'accès aux bibliothèques, les fouilles, les rapports libres avec la masse ; obstacles de la langue et de l'écriture ; exil sans espoir de retour, sans loisirs, des missionnaires catholiques, se perdant dans la population pour s'y consacrer aux tâches multiples de l'évangélisation.

Les conquérants européens ont pu organiser en Afrique des centres d'études, des missions de tout genre, qui ont permis de connaître assez bien les sociétés primitives et peu denses.

Mais pendant longtemps, sauf dans l'Inde et dans l'Insulinde, les Européens n'ont pu parler en maîtres en Asie, n'ont pu protéger les observateurs. Pendant des siècles, nul pouvoir central européen pour encourager des fonctionnaires, des officiers, des médecins, des religieux, à observer les populations denses de l'Asie.

À l'époque où la science contemporaine s'est constituée, l'Asie ne s'ouvre qu'à des effectifs réduits de trafiquants qui ne réunissent que rarement les loisirs et les méthodes d'observation. Et les lettrés asiatiques ne sont point attentifs aux problèmes qui absorbent la science européenne à laquelle ils ne songent qu'à demander des techniques, des arts, pour des fins productivistes.

* * *

Mais, dira-t-on, que nous importent les religions, les castes, les modes de propriété de l'Asie ? Qu'elle les garde et nous laisse les nôtres.

Dans ce monde si vaste et si longtemps immobile, la dernière partie du XIX^e et le début du XX^e siècle ont apporté des bouleversements profonds. L'Asie souffre de ses cadres politiques et sociaux, qui ne répondent plus à ses besoins matériels. Depuis la Turquie jusqu'au Japon, en passant par la Perse, l'Afga-

(1) René Grousset : « Chine et Occident, l'Unité Eurasiatique dans l'histoire », *Europe Nouvelle*, 12 novembre 1932.

nistan, les républiques turkestaniques soviétiques, la Mongolie, les Indes, le Siam, la Chine, point de pays qui ne cherche un équilibre nouveau.

Modernisation du Japon, extension de l'influence russe dans le nord de l'Asie, occupation française de l'Indochine, action de la guerre, et depuis, réforme et laïcisation de l'Islam en Turquie, organisation socialiste dans le Turkestan, affaiblissement des tribus guerrières en Perse et en Afghanistan, luttes politiques et sociales dans l'Inde, exodes de Chinois fuyant les territoires surpeuplés et affluant en Mandchourie, expansion des Japonais étouffant dans leurs îles, — que de facteurs de transformation ! Ajoutez-y l'émancipation de la femme, la volonté généralisée d'autarchie, l'abus intolérable de l'usure indigène et l'emploi maldroit du crédit à forme capitaliste dans des pays qui n'y sont point préparés. Peut-on ignorer ces problèmes fondamentaux lorsqu'on veut pénétrer les marchés où ils se résolvent avec tant de peine ?

Il n'est point indifférent que la Chine soit un pays surpeuplé de petits propriétaires : cette structure interdit d'espérer un remède à la pauvreté et à la surpopulation par une réforme agraire. Il n'est point sans importance que le paysan chinois suffise à la plus grande partie de ses besoins et n'ait, en tant qu'individu, qu'un minime excédent à livrer au marché : l'argent circule peu, le crédit est périlleux et remplacé par l'usure. Il n'est point indifférent que plus de trente millions d'Hindous soient des « hors-caste », car cet état social les condamne à une pauvreté organique, à un assoupissement chronique des besoins et des désirs, exclut les parias du marché ou les jette dans le salariat industriel à des conditions très défavorables. Enfin, il n'est pas indifférent que ce soient d'anciennes familles féodales qui aient pris l'initiative d'introduire le capitalisme au Japon, parce que, jouissant d'une situation privilégiée, ces entrepreneurs ont d'emblée hypertrophié leurs créations, n'ont pu les assouplir par des amortissements lents. Par là, l'industrie japonaise a été acculée à deux politiques dangereuses : l'impérialisme et l'interventionnisme systématique et généralisé. Comme on le verra par la suite, il serait plus facile de dire quelles sont les industries japonaises qui, sous une forme ou une autre, n'émargent pas au budget de l'Etat, que de parler des autres : banques, soieries, métallurgie, etc. D'autre part, l'expansion du Japon en Mandchourie est due en partie à la capacité surabondante de production de ses usines.

* * *

La Chine et le Japon se heurtent en Mandchourie, on le sait, et leur rivalité est une des causes de la durée de la crise mondiale. Le boycott pratiqué par la Chine envers les marchandises japonaises contribue encore à tendre la situation.

La commission Lytton a exposé le conflit des intérêts économiques en Mandchourie.

Elle estime que la valeur des placements japonais dans ce pays s'élève à près de 1.700 millions de yens,

investis principalement dans les chemins de fer, l'agriculture, les usines et l'exploitation forestière. Le but principal de ces investissements est de permettre au Japon de développer en Mandchourie la production des matières premières indispensables à sa défense nationale. La Mandchourie peut lui fournir du charbon, du pétrole, du fer, du bois et le Japon en dépend étroitement pour son ravitaillement en soja et dérivés. D'autre part, la Mandchourie constitue un marché régulier des fabricats japonais, marché qui doit encore s'élargir dans l'avenir.

Mais cet effort d'expansion du Japon se heurte à la puissance démographique de la Chine.

C'est au cours des dernières décades que les liens économiques entre la Chine et la Mandchourie se sont resserrés. Menacée dans un territoire qui lui appartient, la Chine a réagi spontanément en envoyant en Mandchourie des millions d'agriculteurs, souvent chassés de chez eux par le manque de terres. Ainsi, la population chinoise s'élève aujourd'hui à 28 millions d'individus, sur une population totale de 30 millions. Les liens raciques et sociaux entre les émigrés et la Chine demeurent très étroits : les colons chinois restent en relation avec leur village d'origine et « l'organisation économique et sociale chinoise en Mandchourie est une société transplantée qui a sauvegardé les coutumes, le dialecte et les occupations de son foyer d'origine ». Il n'est pas douteux que les Chinois sont particulièrement bien adaptés à la colonisation du pays, et des restrictions à l'immigration chinoise seraient aussi préjudiciables à la Mandchourie qu'aux provinces surpeuplées qui fournissent les colons. Aucune puissance étrangère ne pourrait mettre en valeur le pays sans acquiescement des Chinois, qui forment 93 p. c. de la population. Or, ces Chinois ont l'amour et l'orgueil de leur race et de leur culture, surtout à l'égard des Japonais, qu'ils considèrent comme leur étant inférieurs.

Une solution nécessaire paraît être de maintenir le caractère chinois de la population, tout en permettant aux Japonais de poursuivre leurs propres fins économiques.

Si l'on s'en rapporte aux conclusions de la commission Lytton, le nouvel Etat indépendant ne remplit pas ces conditions, car il est suspect à toute la population chinoise, principalement agricole (1).

L'AGRICULTURE JAPONAISE ET SA CRISE.

On ne peut se dissimuler la gravité du problème économique japonais.

Au Japon, 15 p. c. seulement du territoire sont cultivés et cultivables. Si l'on ne considère que la partie arable des îles nipponnes, la population a une densité de 2.774 personnes par mille carré contre 2.170 en Angleterre et 1.709 en Belgique.

La limite d'expansion du sol cultivable a été atteinte, de même que celle de l'intensité de culture, de sorte que l'on ne peut guère attendre que la terre puisse

(1) « The Lytton Report », *Supplement to the Economist*, 5 novembre 1932.

donner plus de produits alimentaires ni occuper plus de bras. En même temps, le prix de la terre est excessivement élevé et les cultivateurs sont lourdement endettés.

On compte plus de 5 1/2 millions d'exploitations rurales, dont 31 1/2 p. c. sont exploités par les propriétaires, 28 p. c. sont affermés et plus de 40 p. c. sont sous un régime mixte. Si l'on considère la superficie, 45 p. c. de la surface cultivée sont affermés et 52 p. c. si l'on considère plus spécialement les rizières. Il y a beaucoup de grandes propriétés foncières (suivant l'échelle japonaise : 12 hectares au maximum) mais il n'y a pas du tout de grandes cultures (1). Le revenu moyen est excessivement réduit et y correspond à un mode de vie très sobre (2).

« Le bail de la terre comporte, dans le cas du riz, au moins 50 p. c. de la récolte brute en nature, plus souvent de 50 à 60 p. c. et dans certaines régions jusqu'à 70 p. c. Plus loin des centres industriels se trouve le village, moins grande est l'émigration et plus dense la population, plus élevé le bail, moins élevé le standard d'existence. »

On voit donc qu'il suffit d'un changement insignifiant pour que cette économie rurale soit déséquilibrée. On conçoit que les troubles agraires soient fréquents; en fait, l'histoire sociale du Japon est pleine, depuis 700 ans, de rébellions paysannes, que la suppression de la féodalité et la restauration impériale n'ont atténuées que pour un temps, qui fut mis à profit par les fermiers pour s'organiser.

Les efforts des fermiers portent naturellement sur des réductions de fermage qui sont d'autant plus difficiles à obtenir que, pour vivre, les petits propriétaires ruraux n'ont que les revenus de leurs minuscules propriétés.

* * *

Les notes qui précèdent indiquent que, par sa structure même, l'agriculture japonaise se trouve, de façon permanente, dans une situation difficile et que sa marge de profit étant infime, la moindre baisse des prix de la soie ou du riz ou une récolte déficitaire, doivent la plonger en crise, le paysan étant incapable d'acheter le riz dont il a besoin pour se nourrir, si le produit de son champ est insuffisant.

(1) D'après l'*Ostasiatische Rundschau* :

Nombre de familles s'adonnant à la culture du sol :

Propriétaires	1.742.003 (31,1 %)
Fermiers	1.486.133 (26,5 %)
Propriétaires et fermiers à la fois	2.370.544 (42,4 %)

Superficie des exploitations paysannes (1930) :

Au-dessous de 0,5 ha.	1.939.404 (34,6 %)
De 0,5 à 0,99 ha.	1.916.384 (34,2 %)
De 0,99 à 1,98 ha.	1.227.417 (21,9 %)
De 1,98 à 2,98 ha.	326.525 (5,6 %)
De 2,98 à 4,98 ha.	129.056 (2,4 %)
De 4,98 et plus	70.901 (1,3 %)
	5.599.670

(2) « Rapport Lytton » Op. cit.
 NIKITINS : « Le paysan d'Asie », *Revue Economique Internationale*, p. 506, décembre 1928.

Du point de vue financier, le paysan japonais souffre de deux maux qui se conjuguent : un endettement considérable et la disparité entre les prix agricoles et les prix industriels (notamment les engrais).

Du point de vue fiscal, les impôts sur l'agriculture sont plus lourds que ceux qui pèsent sur l'industrie.

L'endettement de l'agriculture japonaise n'est pas récent et il est d'autant plus grave que, d'une part, la plupart des paysans propriétaires ne possèdent pas un demi-hectare et que les locataires doivent abandonner au moins 50 p. c. du produit de la récolte.

La dette s'élève à 6 milliards de yens et s'accroît tous les ans, par incapacité de faire face à des taux allant de 10 à 40 p. c. l'an.

Une petite partie seulement de la dette est garantie par des hypothèques, principalement sur des rizières. Propriétaires, paysans et usuriers doivent des sommes importantes aux banques dont les garanties sont affaiblies par la chute du prix des terres. Ainsi les banques auraient avancé 1.600 millions de yens sur une valeur actuelle de 1.200 millions, valeur théorique d'ailleurs, puisque, au Japon comme en Allemagne, on n'ose recourir aux ventes forcées, par crainte, à la fois, de troubles agraires et de nouvelles dépréciations.

Selon des statistiques publiées par la Banque hypothécaire du Japon, à fin 1929, 56 p. c. de l'argent dû par les paysans sont de la catégorie dite « usuraire » (taux de 15 à 30 p. c.) et la dette par famille est de 1.000 yens environ.

On peut donc considérer que l'endettement de l'agriculture japonaise a dépassé la limite où le remboursement sans expropriation et prolétarianisation en masse est encore possible.

Cette situation catastrophique du crédit rural japonais explique le succès des partis inflationnistes, les mouvements politiques menés par des militaires issus de la classe paysanne et les interventions du gouvernement : réforme des relations entre propriétaires fonciers et fermiers, réduction de moitié des arrérages des dettes en cours, valorisation, par des subsides, des produits agricoles : riz et soie grège.

* * *

Dans cette situation, le gouvernement a essayé de soutenir les prix des produits fondamentaux de l'agriculture japonaise et il a cru pouvoir recourir au vieux procédé inefficace mais séduisant de la valorisation des stocks.

L'œuvre entreprise pour la soie grège mérite d'être retracée.

En premier lieu, il ne faut pas perdre de vue que la concurrence entre la soie artificielle et la soie naturelle n'est qu'approximative, les marchés des deux fibres n'étant nullement identiques. Mais, prévoyant une certaine concurrence qui, en effet, s'est manifestée, le Japon a mis sur pied une très importante industrie du produit artificiel qui se trouve aussi en crise aujourd'hui, ce qui complique encore la situation. La production de la soie naturelle est une occupation essentiellement familiale : plus de deux millions de familles

dépendent de cet élevage. L'intérêt qui s'attache à cette production est donc double, par suite de son caractère social et de ses répercussions sur la balance commerciale.

Le marché des Etats-Unis, le principal client du Japon pour la soie grège, s'étant très fortement rétréci par suite de la crise, des stocks de soie se sont accumulés, entraînant une baisse des cours en dessous d'un prix de revient assez théorique, d'ailleurs, puisque, dans le calcul de ce prix, le coût de la main-d'œuvre est fortement sous-estimé.

Le gouvernement, considérant que les prix de la soie étaient tombés en dessous du niveau de 1890, a repris aux filatures les stocks, s'élevant à environ 110.000 balles, pour un montant de 16 millions de dollars.

En avril 1932, le gouvernement a cédé à son tour les stocks à deux firmes privées, chargées de les liquider. Un mois après, cette opération était résiliée et le gouvernement reprenait, une fois de plus, les stocks, légèrement diminués, entretemps, par quelques ventes opérées par les firmes privées. La cession des stocks à ces dernières avait déterminé une baisse de 20 p. c. du prix de la soie et avait fortement ému tous les intéressés.

L'annulation de la cession a raffermi quelque peu les cours. Mais le gouvernement japonais envisage de développer son intervention, de placer toutes les filatures japonaises sous le contrôle de l'Etat et de ne les laisser travailler que suivant un système de licences, afin de contingentier la production intérieure. La vente des cocons deviendrait un monopole de l'Etat et le commerce de la soie serait exercé par une compagnie privilégiée.

En attendant, le financement du stockage de la soie est extrêmement coûteux : le gouvernement a indemnisé les douze banques qui avaient perdu 53 millions de yens sur des avances consenties aux filateurs. Il a, en outre, émis un emprunt de 45 millions de yens, dont les titres ont été remis pour cinq ans aux banques et aux filatures engagées précédemment dans le stockage par ordre officiel.

Mais ces opérations, qui coûtent au gouvernement près de 100 millions de yens, n'allègent guère la situation des éleveurs de vers. La perte, par unité de mesure, revient à environ 1,9 yen. Le gouvernement étudie le contingentement sévère de la production des cocons, avec des avances aux familles réduisant l'élevage.

* * *

La crise de la soie, celle du riz et celle des pêcheries ont plongé le peuple japonais dans une misère dont nous parvenons de nombreux témoignages (1).

Dans les villes où se concentrent les opérations relatives à l'industrie de la crise, tout le commerce est réduit au troc. Dans la majorité des villages, les plus petites pièces de monnaie sont elles-mêmes devenues de véritables raretés. La population est réduite à se nourrir d'aliments de famine : racines sauvages,

(1) *Times*, *Narodna Politika*, *Ostatische Rundschau*, *Manchester Guardian*, *passim*.

écorces et feuilles d'arbres, tourteaux de soja, utilisés habituellement comme engrais. Les impôts et les redevances contractuelles, sont en retard et la situation rend illusoire tout espoir de recouvrement. Les paysans ayant vendu tout ce qu'ils possédaient, vendent leurs filles, et les enfants désertent la maison paternelle. Les vols, pillages et incendies sont fréquents.

La crise a atteint fortement les 50.000 temples qui se trouvent dans les districts ruraux. Les revenus de ces temples se composent de l'obole des croyants et du fermage des terres leur appartenant. La crise ayant atteint ces revenus, bien que les temples soient immunisés de l'impôt, de nombreux temples sont obligés de faire travailler dans les champs le clergé inférieur et on liquide un nombre non négligeable d'institutions religieuses.

Comme on peut le voir, le Japon agricole, dont la structure est quasi féodale, dont l'adaptabilité est très réduite et qui est, en pratique, réduit à la monoculture, traverse une crise double : crise de mévente de ses produits de base, crise sociale due à l'élévation des fermages, des taux d'intérêt et des impôts. Cette situation n'est pas sans analogie avec celle de l'Angleterre. L'Etat est intervenu largement, mais sans succès réel, notamment en stockant la soie. Comme le revenu moyen du paysan japonais est excessivement bas et que son endettement le prive de toutes ses réserves, le peuple des campagnes est bientôt réduit à un état de famine, dont l'équivalent ne se retrouve que dans les pays arriérés et à l'aube de la Révolution industrielle.

Quant à l'industrie de la pêche, si importante pour le peuple japonais, son endettement atteint, suivant les statistiques officielles : 120 millions de yens, répartis entre 550.000 familles débitrices. Ce sont évidemment les prêts usuraires et non garantis qui sont les plus fréquents, l'avoir des pêcheurs étant tellement insignifiant qu'il ne peut guère servir de gage.

Les remèdes préconisés sont : le moratoire des intérêts des prêts en cours, des avances massives à bas prix pour rembourser les prêts usuraires, l'action officielle pour le relèvement des prix du poisson.

LA SURCAPITALISATION ET L'INTERVENTIONNISME DANS L'INDUSTRIE JAPONAISE.

On vient de voir que le gouvernement japonais a pratiqué, en matière de produits d'origine agricole, une politique d'intervention très caractérisée, qui n'a d'ailleurs résolu aucun problème.

Dans les grandes industries japonaises, de même que dans les banques, l'action du gouvernement n'est pas moins accentuée, bien qu'elle revête des formes plus savantes.

La grande industrie japonaise est caractérisée par la surcapitalisation, l'existence d'importantes entreprises concentrées et de trusts, un protectionnisme agressif, la faible utilisation de l'outillage, de bas salaires et des profits nominaux assez élevés.

La Grande Guerre, en paralysant l'Europe d'abord, les Etats-Unis ensuite, sur les marchés d'Outre-mer, à singulièrement favorisé cet essor.

Les grands bénéfices réalisés ainsi expliquent en partie que la surcapitalisation de l'industrie japonaise se soit produite sans intervention notable du capital étranger, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays à industrialisation tardive, copiée sur l'évolution de l'Europe Occidentale.

Si l'on excepte les obligations des compagnies japonaises souscrites à l'étranger, notamment celles des entreprises électriques, les capitaux étrangers investis dans des entreprises du Japon proprement dit se réduisent à 104 millions de yens. Les Etats-Unis y ont investi 51 millions, la Grande-Bretagne, 43 millions et l'Allemagne, 4 millions (1).

Il existe au Japon un peu plus d'une douzaine de sociétés complètement financées par du capital étranger. En fait, ces sociétés sont des filiales de grands trusts internationaux comme Dunlop, Ford, General Motors, Columbia. On sait que ces trusts sont amenés, en partie pour des raisons fiscales, à créer dans chaque marché une société de finissage et de distribution revêtant la nationalité du pays où elle exerce son activité.

Il arrive aussi que les trusts internationaux créent des sociétés à capitaux mixtes. Tel est le cas, au Japon, pour une douzaine de sociétés : allumettes, phonographes, caoutchouc, glaces.

Le capital étranger ne joue donc pas un bien grand rôle au Japon, pays pauvre cependant, où la masse de la population ne dispose que de très faibles excédents de revenus investissables. Cette situation, qui s'oppose à celle de l'Amérique latine, où le capital indigène n'apporte aux capitaux étrangers ni aide ni contre-poids notables dans le développement du pays, s'explique par le fait que le Japon est passé brusquement d'une structure féodale à une structure capitaliste et que l'ancienne aristocratie est devenue très rapidement l'aristocratie des affaires. Les grandes fortunes de l'Ancien Régime ont pu se maintenir en devenant productives dans le nouveau. Il en résulte que l'industrialisation du Japon s'est faite sous le signe du nationalisme, que la grande industrie a été créée très rapidement, sans l'élargissement progressif des entreprises observé pendant un siècle dans les pays occidentaux et en s'efforçant d'éliminer rapidement les capitaux étrangers dont on avait, au début, accepté le concours.

C'est ainsi que le Japon a créé de toutes pièces, et en un temps étonnamment court, une grande industrie du coton, de la soie artificielle, du sucre, du ciment, de la bière, du fer, des produits chimiques, de l'industrie hydro-électrique, des transports par mer, dont la capacité de production est bien supérieure à la capacité d'absorption du marché intérieur.

Aussi, voit-on se créer des cartels et des ententes

(1) Japon. *Bulletin d'Informations économiques et financières*. Paris, décembre 1931, p. 17.

qui maintiennent les profits, sont inflationnistes et, à la fois, protectionnistes et impérialistes.

Nous allons examiner rapidement la situation de ces industries et leur dépendance à l'égard d'une politique systématique d'intervention.

Les grandes compagnies de navigation ont été affectées très fortement par la chute de la livre sterling, monnaie dans laquelle sont établis leurs contrats de fret.

Aussi les membres de l'Association des Affréteurs et Propriétaires de navires se sont-ils adressés au gouvernement pour lui demander d'abandonner le gold-standard et d'accorder des avances à un taux d'intérêt très bas. La suite des événements a donné satisfaction aux armateurs sur le premier point. Au 15 octobre 1930, on comptait 290.000 tonnes de bateaux japonais désarmés ; ce chiffre est monté à 414.000 T. (109 unités) au début de 1932. Le dixième du tonnage japonais se trouve donc en chômage et les pertes subies par la navigation sont estimées à 100 millions de yens pour 1931.

Le Japon est parvenu à créer une industrie métallurgique assez importante, qui se défend contre la concurrence des vieux pays occidentaux par des relèvements de droits sur l'acier : ceux-ci permettent aux métallurgistes privés et aux aciéries de l'Etat d'augmenter les prix des aciers en barres et des rails. Le relèvement des droits à partir du second semestre 1932 avait d'ailleurs été amené par le redressement du chiffre des importations européennes d'acier, de janvier à mai 1932. En même temps que le gouvernement accordait aux aciéristes la hausse des droits de douane qu'ils lui demandaient, il annonçait l'étude de la fusion des grandes entreprises métallurgiques du Japon. Cette politique se complète par l'augmentation des subsides officiels aux aciéries nipponnes installées en Mandchourie, pour leur permettre de franchir les nouvelles barrières douanières établies au Japon.

Longtemps tributaire de l'étranger, et notamment de l'Allemagne, pour ses engrais synthétiques — principalement le sulfate d'ammoniaque — le Japon est parvenu à développer sa production de manière à couvrir complètement les besoins du marché intérieur, et même à constituer des stocks. A partir de l'année qui vient, l'ère des importations sera définitivement close pour cette branche d'industrie. Ce résultat a été obtenu par la protection et la cartellisation. Le cartel comprend à la fois les producteurs et les commerçants principaux du Japon. Le syndicat est contrôlé par deux firmes qui occupent une place prépondérante et ont relevé les prix de 50 à 58 yens la tonne. L'organisation peut restreindre la production, décréter des amendes, obtenir communication des carnets de vente. Il est à remarquer que la détresse profonde de l'agriculture s'oppose à cette politique de hauts prix et que l'avantage qui peut résulter de la protection pour l'industrie chimique, est largement annulé par l'appauvrissement des paysans, qui, en ce moment, s'abstiennent de passer des commandes. La capacité de production de l'industrie

chimique japonaise se chiffre à 775.000 tonnes, alors que la production réelle a été, en 1931, de 570.000 T. : on voit que si le Japon est parvenu à protéger son marché des produits chimiques par des contingents, il s'en faut de beaucoup que l'industrie travaille à plein. Il en résulte un maintien de la surcapitalisation, dont le degré apparaît dans les chiffres ci-dessus.

L'industrie du ciment a également pu maintenir ses prix, malgré le fléchissement de la demande, grâce au cartel. Des tentatives diverses ont été faites pour enrayer le développement constant de la capacité de production, mais toutes les compagnies sont en train de renouveler leurs installations dans le but de conquérir tous les marchés de l'Orient et notamment celui de la Mandchourie.

L'industrie de la bière, qui fait de plus en plus la concurrence à celle de la fermentation familiale du riz pour le saké, se développe de manière à évincer les bières d'Europe des marchés d'Extrême-Orient. Les établissements brassicoles se sont groupés en trois grandes compagnies qui ont absorbé les firmes dont les marques sont le plus appréciées du public. Aucune des compagnies ne travaille à plein mais depuis longtemps un cartel existe entre elles pour maintenir les prix. La limitation des quantités produites va en progressant depuis 1924 ; en 1930, elle atteignait 50 p. c. de la capacité de production.

L'industrie sucrière est également organisée en puissantes compagnies, qui sont parvenues à tripler leur production depuis 1921-1922 et à satisfaire pratiquement toute la demande intérieure. En ce moment, la demande intérieure s'est accrue de 63 p. c. sur la base de 1923, et la Chine et la Mandchourie offriront certainement des débouchés importants aux sucriers du Japon et de ses colonies, dont la production, mise sur le marché, contribuera encore à la situation critique des industries européenne et américaine du sucre.

Le gouvernement japonais s'efforce depuis des années de mettre sur pied une industrie du pétrole capable de satisfaire à tous les besoins du pays. Jusqu'à présent, il n'y est pas encore parvenu et le rapport entre la production et la consommation japonaise du pétrole et de ses dérivés n'a pas varié depuis une dizaine d'années. Cependant, la production a été développée à Sakhaline et à Formose, ce qui a permis, malgré l'épuisement des gisements japonais proprement dits, de maintenir la production de l'Empire. Le Japon comptait, en 1931, 4.800 puits produisant du pétrole sous le contrôle presque exclusif de la « Nippon Oil Company », qui, par sa fusion en 1922 avec les autres sociétés, est parvenue à une position tout à fait prépondérante. Néanmoins, 80 p. c. du pétrole consommé sont importés du dehors, soit de Russie, d'Amérique, des Indes Néerlandaises, de l'Inde et de la Birmanie. La marine japonaise achète d'avance toute la production de l'île Sakhaline et les compagnies de chemins de fer du sud-mandchourien exploitent industriellement le schiste bitumeux de Mandchourie.

Le tableau que nous venons de donner de la situation des principales industries japonaises montre que les caractères généraux que nous avons énumérés en commençant ce chapitre se retrouvent dans la plupart des branches de l'activité industrielle.

Il est évident que le poids de l'interventionnisme pèse sur la nation japonaise et que son industrie ne se maintient si puissante que grâce à l'atmosphère artificielle dans laquelle elle se développe. Ce protectionnisme ne profite d'ailleurs pas à la main-d'œuvre car on sait que le Japon est encore le pays des bas salaires et des longues journées de travail et que les ouvriers y vivent dans des conditions souvent très difficiles : nous en avons déjà parlé au sujet de l'industrie textile, mais la situation est générale.

Que le sort fait à la main-d'œuvre de la grande industrie soit pénible se comprend d'ailleurs si l'on compare sa situation à celle de l'industrie à domicile et de l'agriculture. Dans ces industries traditionnelles, la crise est également très intense, mais l'intervention du gouvernement et ses subsides permettent de maintenir les profits à un niveau assez élevé et de diminuer la dépendance du Japon à l'égard des grands marchés européens.

Mais cette politique colbertiste est en opposition avec les tendances profondes de la structure économique mondiale et il faut se demander si le Japon pourra longtemps encore — alors qu'il s'appauvrit — se payer le luxe d'être un des pays les plus nationalistes du monde, économiquement parlant. Malgré les sympathies sincères que lui valent son énergie et son esprit d'entreprise, il est permis d'en douter.

LES PROBLÈMES DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE ET DU CRÉDIT AU JAPON.

On sait que le rétablissement de l'étalon-or au Japon ne s'était pas fait sans hésitations : on craignait, en effet, des sorties de métal qui auraient compromis la stabilité du yen. Pourtant, en janvier 1930, le gouvernement leva l'embargo qui frappait les exportations d'or et, après une période assez incertaine au cours de laquelle 260 millions de yens furent exportés, la situation se stabilisa.

L'encaisse-or, qui avait passé de 1.080 millions à 825 millions 998.000 yens, garantissait très suffisamment la circulation, réduite de 1.250 millions à 1 milliard environ. Dans le courant de février, la Banque du Japon avait consolidé son encaisse grâce à des achats de métal jaune qui compensaient les sorties d'or, celles-ci continuant, à un rythme moins rapide cependant que dans les périodes précédentes.

Mais, à la fin de 1931, la baisse de la livre, l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne et le boycottage chinois des produits japonais, vinrent compromettre fortement la situation monétaire du Japon, et, pendant les trois derniers mois de 1931, 125 millions de yens-or furent encore exportés, l'industrie accentua son ralentissement, les limitations de production furent renforcées, les dépôts diminuèrent dans les banques.

D'autre part, les avances consenties par ces dernières ne purent leur être remboursées à date fixe : pour se créer des liquidités, elles furent forcées de réaliser une partie des titres de leur portefeuille, réalisation qui entraîna la dépréciation des actions aussi bien que des fonds d'Etat à la Bourse de Tokio. L'intervention de la Banque du Japon pour le soutien de la rente fut inefficace et les établissements de crédit se mirent à vendre des titres d'emprunt en sterling et en dollar.

C'est à ce moment, fin septembre, que l'on constata la formation d'une opinion favorable à la dévaluation du yen, malgré que le rapport entre la circulation et la couverture-or permit d'augmenter la circulation tout en maintenant une couverture de 50 p. c. des engagements à vue. En effet, au 31 juillet 1931, l'ensemble des engagements à vue de la Banque du Japon, de la Banque de Corée et de la Banque de Formose, atteignait environ 1.560 millions, couverts par 830 millions d'or. A fin octobre, l'encaisse-or n'était plus que de 735 millions, mais la circulation des bank-notes s'était réduite à 1.339 millions, le rapport de 50 p. c. se maintenant grosso modo.

En février 1932, les élections générales amenèrent au pouvoir un parti qui, dès 1928, s'était posé comme adversaire de toute déflation et soutenait que, pour le Japon, la seule politique possible était de gonfler la circulation pour provoquer un redressement artificiel des prix, quitte à compromettre la stabilité de la monnaie à l'extérieur. On peut dire que le nouveau ministre était inflationniste par principe, et il obtint de loin la majorité absolue à la Chambre. Cependant, les projets d'inflation de ce gouvernement ne se réalisèrent que lentement. La première mesure fut de rétablir l'embargo sur l'or, qui détermina un violent mouvement de hausse des valeurs mobilières et des prix intérieurs. La baisse du yen sur les marchés extérieurs n'empêcha pas les exportations de fléchir de 30 p. c. en quelque temps. La hausse des prix intérieurs fut loin de donner aux affaires ce coup de fouet que les inflationnistes espéraient obtenir de la dépréciation de l'unité monétaire. C'est ainsi que le volume des achats moyens par tête sur le marché de la municipalité de Tokio a diminué de 70 p. c. et que les directeurs des grands magasins ont enregistré une régression du chiffre des ventes.

En juin 1932, l'abandon de l'étalon-or n'avait eu aucun résultat positif et, en amoindrissant le crédit du gouvernement japonais, il coupait à ce dernier toute possibilité d'emprunter à l'étranger.

On trouve une preuve de ce que la hausse des prix intérieurs n'a constitué en rien un stimulant au commerce et à la production, dans le fait que les règlements des cartels limitant la production ne se sont aucunement départis de leur sévérité. Quelques industries contrôlées par des cartels et des établissements bancaires ont profité, du point de vue comptable, de l'abandon de l'étalon-or, en annulant les pertes résultant de la réévaluation des titres et des valeurs acquises à des prix élevés. Mais c'est là un maigre résultat.

Le gouvernement japonais se trouve acculé à la nécessité d'emprunter pour faire face aux déficits budgétaires : les capitalistes privés et les banques, fort éprouvés par la situation générale, ne sont plus à même de satisfaire les besoins du gouvernement, qui, en 1932, portaient sur 500 millions de yens. Devant cette impossibilité d'emprunter sur le marché privé, les sphères gouvernementales ont envisagé le recours à la Banque du Japon.

Sur ces entrefaites, un nouveau cabinet fut constitué, portant encore la marque des mêmes influences inflationnistes. Ce cabinet entreprit la modification des statuts de la Banque du Japon dans le but de permettre l'élévation du plafond d'émission des billets en circulation.

Dès le milieu de 1932, l'opinion s'attendait donc à une augmentation de la circulation fiduciaire ; mais vers la mi-novembre 1932, la seule mesure positive prise dans ce sens était l'adoption par l'institut d'émission d'une politique de crédit très facile qui, en soi, n'est d'ailleurs pas très caractéristique, les banques centrales pratiquant en ce moment dans le monde entier une politique d'argent bon marché afin de favoriser une reprise éventuelle.

Mais le dépôt du budget pour 1933 est apparu à tous comme une certitude d'inflation et, dès qu'il fut connu, le yen fléchit encore sur les marchés internationaux. Les secours apportés aux populations rurales et les dépenses prévues pour la campagne mandchoue ont porté les dépenses à 2.235 millions de yens, chiffre qui n'avait jamais été atteint précédemment. Le budget de l'armée et de la marine se chiffre à 1.250 millions de yens environ et le déficit global semble devoir être de 900 millions.

La détresse du Japon, et particulièrement de son agriculture, la contraction des revenus en général, excluent la possibilité de recourir sérieusement à des augmentations d'impôts. La politique japonaise ne semble pas orientée vers la diminution des dépenses militaires et navales. Reste de nouveau le recours à l'emprunt intérieur. Déjà, de nombreuses mesures ont été prises pour le rendre possible : baisse du taux de l'escompte, du taux d'intérêt des dépôts en banque, du taux d'intérêt de la Caisse Centrale d'Epargne. Il semble cependant que le placement d'un emprunt de 700 millions de yens, dans le public, constitue une quasi-impossibilité ; c'est pourquoi il y a lieu de craindre le recours à la Banque du Japon, qui, depuis juin dernier, a porté la limite de circulation des billets de 120 millions à 1 milliard de yens.

Au moment donc où l'on enregistre dans le monde une légère amélioration de la conjoncture, où l'on peut espérer un assainissement graduel des marchés, le Japon s'engage dans une voie qui, l'expérience l'a prouvé, ne peut que lui réserver des désappointements certains.

Il est évident que la détresse agraire enlève au gouvernement une grande partie de sa liberté d'action, mais il faut se demander si, l'inflation se réduisant en

somme à un phénomène d'expropriation, une fois les troubles monétaires liquidés, l'opinion publique n'aura pas de nouveaux sujets de mécontentement plus graves que ceux nés de la crise économique.

Le Japon est devenu, grâce à un effort digne d'admiration, un des facteurs importants de l'économie générale; on ne peut que souhaiter de le voir revenir aux principes sains et vérifiés de l'équilibre dans les dépenses, de l'intangibilité de la monnaie et de la liberté des transactions internationales.

L'ACCROISSEMENT DES DETTES OBLIGATAIRES DANS LES ENTREPRISES JAPONAISES (1).

Un des éléments d'appréciation de la santé des entreprises japonaises peut être trouvé dans le rapport entre le capital versé et les dettes obligataires de ces entreprises. Une étude officielle, portant sur 374 entreprises principales, faite au 30 juin 1931, révèle la situation suivante :

Total des dettes de 374 entreprises au	
30 juin 1930	Y. 4.513.481.000
Capital versé de 374 entreprises au	
30 juin 1930	5.521.727.000
Total des dettes fin 1919	972.870.000
Capital versé fin 1919	1.978.667.000

Cette brusque augmentation des dettes correspond à un développement très grand des entreprises japonaises et aux effets de la crise. En temps de prospérité ou d'inflation, ces charges n'ont pas une très grosse importance; mais en période de dépression prolongée, le poids des dettes se fait lourdement sentir. Tout ce qu'il est possible de faire, c'est de réduire, par voie de rachat et de conversion des obligations, les taux d'intérêt trop élevés de certains de ces emprunts.

Il n'en reste pas moins, par exemple, que les entreprises d'électricité, de transport de force, de transports en commun, qui ont vu un développement formidable durant ces onze années, se voient obligées de baisser le prix de vente de leurs produits; si bien qu'elles ont juste de quoi payer leurs intérêts et n'ont plus que des profits insignifiants.

Voici, par catégories d'industries japonaises, le pourcentage de la dette par rapport à leur capital versé :

	En p. c.
Filatures de coton	45
Tissus de laine	100
Soie grège	21
Raffineries de sucre	85
Glace artificielle	31
Minoteries	226
Pétrole	43
Fers et aciers	45
Machines	52
Caoutchouc	31
Ciment	49
Verrerie	37

(1) Bulletin d'Informations économiques et financières Mars 1932.

Railways et trams	101
Automobiles	35
Chanvre	143
Soie artificielle	33
Bière	29
Charbon de terre	31
Affinage des métaux	16
Construction navale	124
Papier	124
Engrais	142
Briqueteries	20
Electricité	97
Navigation	101
Gaz	28
Entreprises de colonisation	19
Industrie chimique	57
Commerce	301
Développement industriel	32
Entrepôts	37
Pêcheries	49
Peauceries	30
Grands magasins	60
Moyenne	81

Ces proportions de dettes sont, en général, fortes. La dévaluation du yen les allège, mais aux dépens de l'épargne, et, pour l'électricité tout au moins, des porteurs étrangers.

L'ENVAHISSEMENT DES MARCHÉS D'EXTRÊME-ORIENT PAR LE JAPON.

Nous avons déjà fait remarquer que ce n'était point tant le resserrement des marchés d'Extrême-Orient que le déplacement des courants d'achats qui était si préjudiciable aux états industriels de l'Europe occidentale. Une récente enquête, menée à l'occasion des répercussions du boycott instauré en Chine par les sociétés patriotiques à l'égard des produits japonais, a montré quelle importance ces derniers avaient pris sur le marché chinois.

Bien que le Japon ne soit pas un grand producteur de produits métallurgiques, il est parvenu à concurrencer avec succès la Belgique et l'Allemagne pour la fourniture de clous, pointes de Paris, boulons et écrous.

Il est également devenu le principal fournisseur de tuyaux de fer et d'acier. Il importe en Chine autant de fers T et U que l'Union belgo-luxembourgeoise et la moitié de tout le fil de fer non galvanisé. Quant aux tôles et fils de fer galvanisés, environ 60 p. c. de ces produits importés sont d'origine japonaise.

Le Japon fournit 80 p. c. du cuivre et du laiton en barres, en feuilles, en tubes et en fils consommés par la Chine.

C'est la Belgique et l'usine belge de Chingwangtao qui sont les principaux fournisseurs de verres à vitres sur le marché chinois. Mais la verrerie japonaise de Dairen est le second fournisseur. Le Japon est le principal fournisseur de tous les objets en verre, gobeletterie ordinaire, bouteilles, etc. Les Japonais

vendent chaque année quatre millions de petites glaces encadrées.

L'industrie japonaise a éliminé les confiseries belges du marché de Shanghai et les papeteries belges du marché chinois.

Il est inutile de faire remarquer que si le Japon est devenu le principal fournisseur de la Chine pour les produits manufacturés, il se passe lui-même fort bien de l'étranger pour un nombre croissant de fabricats,

d'autant plus que son industrie pratique une politique à la fois protectionniste et agressive.

La Belgique n'a guère été touchée par la concurrence japonaise sur les marchés d'Extrême-Orient en ce qui concerne les produits textiles, où sa clientèle, d'ailleurs réduite, est située dans d'autres directions. Mais il n'en est pas de même pour l'Angleterre, on le sait, et celle-ci souffre, à la fois de la concurrence du Japon et de l'industrialisation de la Chine et des Indes.

CHRONIQUE

Le déficit des chemins de fer français. — L'insuffisance des résultats d'exploitation des chemins de fer français atteindra près de 4 milliards pour 1932. Le déficit du fonds commun était de 4.875 millions fin 1931 et atteindra 9 milliards 200 millions le 31 décembre 1932.

« Ces chiffres, dit le « Temps », auquel nous les empruntons (7 novembre, supplément financier), ne sont que trop éloquents. Pendant que grossissaient les déficits de l'État, un déficit supplémentaire s'est développé à côté du budget, avec une rapidité impressionnante. Déficit qui, pour être extra-budgétaire, n'en intéresse pas moins les finances publiques. Il doit, lui aussi, être couvert par des emprunts qui pèsent, tout comme les émissions du Trésor, sur le marché des capitaux. »

La production des oranges en Palestine. — L'un des grands problèmes de la colonisation sioniste est la possibilité d'organiser pour les émigrants une activité économique productive.

La production des oranges, dites de Jaffa, semble répondre à cette condition. Sous l'influence des immigrants sionistes, elle est en développement marqué. En 1921, l'importation avait porté sur 830.000 caisses. Dix ans plus tard, elle atteint 2.860.000 caisses. Dans le même laps de temps, l'étendue cultivée passe de 32.000 dunams à 150.000, dont 90.000 en mains israéliques.

L'opinion américaine et l'inflation. — De nombreux politiciens et même des économistes croient trouver le remède à la crise actuelle dans une hausse des prix provoquée par une inflation monétaire. Cette inflation serait d'ailleurs arrêtée dès que le mouvement des affaires serait redevenu normal. Aux États-Unis surtout, on a pu le lire dans notre récente chronique (1), cette opinion a des partisans : les mesures prises ou projetées par le gouvernement américain en sont la meilleure preuve. Cependant, des doutes sont nés quant à l'efficacité de ces mesures, et l'on se demande s'il ne faut pas plutôt considérer les possibilités de permanence du niveau actuel des prix.

C'est ainsi que l'économiste de la « Guaranty Trust Company » de New-York examine, dans son bulletin mensuel, les mouvements des prix dans le passé (2). « Il constate que chaque guerre importante a été accompagnée d'une inflation suivie après quelques années par une déflation qui ramenait les prix à leur niveau antérieur. C'est d'ailleurs exactement ce qui

est arrivé depuis la fin de la grande guerre. Et si le niveau général des prix, d'après les Banques de Réserve Fédérale, est encore de 30 p. c. supérieur à celui de 1913, cette hausse n'est due qu'aux salaires, aux loyers et à d'autres éléments de l'index, mais pas aux marchandises : les prix de gros de celles-ci sont de 6 p. c. inférieurs à ceux d'avant-guerre.

» Il est probable que le recul des trois dernières années ne sera que temporaire et qu'une reprise des affaires sera accompagnée d'une certaine hausse des prix. Il est même possible que certains changements progressifs dans les conditions économiques aient eu lieu et qu'ils permettent l'espoir de voir les prix se maintenir à un niveau plus élevé : mais on n'a pas encore déterminé quels sont ces changements. D'ailleurs, toute étude historique arrive inévitablement à la conclusion qu'une hausse des prix, dans le proche avenir, ne sera que bien faible, comparée aux chutes précipitées de 1920-1922 et 1929-1932.

» Une politique d'inflation délibérée ne ferait que déplacer le problème. L'expérience a prouvé que tout progrès économique exige une monnaie saine. Et si, théoriquement, on peut envisager de faire de l'inflation dirigée et de l'arrêter à point nommé, pareil tour de force n'a jamais été réalisé en pratique.

» En outre, toute manipulation du niveau des prix entraîne une manipulation de la valeur de l'or, aussi longtemps qu'on maintient ce dernier comme étalon monétaire.

» Or, ces manipulations risqueraient fort de détruire la confiance du public dans la monnaie : la seule connaissance d'une tentative d'inflation monétaire pourrait déjà arriver au même résultat. Et dès lors, tous les plans s'avèreraient impuissants à empêcher la panique.

» Certains partisans de ces manipulations de prix rejettent le système de l'étalon-or et proposent celui de la monnaie-dirigée, indépendante de l'or. Mais ici encore, l'expérience prouve que la sagesse humaine ne peut, avec sécurité, être substituée au système d'ajustement automatique qui a régi le monde des affaires jusqu'à présent. »

Rapprochons cette opinion de celle exprimée récemment par M. Benjamin M. Anderson (1) et des dernières déclarations politiques des leaders démocrates : nous pouvons en conclure que le futur gouvernement des États-Unis et les grandes banques américaines sont hostiles à toute aventure monétaire.

(1) *Bulletin de la Banque Nationale de Belgique*, 10 nov 1932.
(2) *The Guaranty Survey*, 31 octobre 1932.

(1) *Bulletin de la Banque Nationale de Belgique*, du 10 nov, 1932

L'industrie du cuivre aux Etats-Unis. — Il résulte des chiffres publiés jusqu'ici par six grandes firmes américaines, que durant les neuf premiers mois de l'année, elles ont subi une perte globale de 8 millions 250.000 dollars.

Pendant la période correspondante de 1931, la perte avait été de 6.230.000 dollars, tandis qu'en 1929, la meilleure année, les bénéfices de ces neuf mois s'étaient élevés à 32.480.000 dollars.

Toute l'industrie du cuivre aux Etats-Unis a dû, au cours de cette année, interrompre le paiement des dividendes; et en outre, les réserves ont été décimées par la profonde dévaluation des stocks.

Pour les neuf premiers mois de 1929, le total des dividendes distribués était de 186.700.000 dollars. Toujours pour la même période, cette somme tombait en 1930 à 144.700.000 dollars, en 1931 à 62.000.000 de dollars et en 1932 aussi bas que 6.200.000 dollars.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

L'échéance du 15 décembre des dettes envers les Etats-Unis reste la préoccupation dominante des marchés financiers. Aussi le cours de la devise de chaque pays débiteur n'a pas manqué de refléter la tendance résultant de la marche des négociations engagées.

Le cours du dollar est resté presque constamment au-dessus de 7,2210; toutefois, à la dernière séance du marché des changes, il a rétrogradé à 7,2165 venant de 7,22125. Le cours de la livre sterling a continué à subir des fluctuations importantes; le 29 novembre, la devise anglaise a atteint sur notre place 22,71, cours le plus bas depuis le 20 septembre 1931; le lendemain, elle se relevait brusquement à 23,15, avançait jusque 23,35, reculait à 22,97 pour terminer à la séance suivante à 23,19. Le franc français, après avoir été traité au plus haut à 23,2625, a montré de la faiblesse dans la suite et son cours s'est effrité jusqu'à 23,155. Le florin et le franc suisse sont restés recherchés pendant la période sous revue, sauf hier, où le premier a clôturé à 289,75 contre 290,12 la veille et le dernier à 138,63 contre 138,705.

Le Reichsmark a suivi la même tendance que les deux devises précédentes; après avoir touché au plus haut 171,80, il revient en arrière et reste offert à 171,42. La peseta s'est bien maintenue entre 58,925 et 59. La lire italienne a été plus faible, de 36,935 elle a rétrogradé jusque 36,44, mais elle s'est redressée en clôture à 36,61. Les devises scandinaves ont présenté des cours assez irréguliers; le Stockholm a gagné plus de deux belgas à 127,25; par contre, l'Oslo à 118,65 et le Copenhague à 120,70 sont en régression sur les cours relevés dans notre dernière revue. Le Prague s'est peu écarté de 21,40; les fluctuations du cours du zloty sont restées limitées entre 80,80 et 80,90.

La prime sur la livre sterling à trois mois s'est avancée de 19 1/2 à 22 centièmes de belga; le report sur le franc français pour la même période est pour ainsi dire inchangé à 23 centièmes de belga.

Ces derniers jours, une légère détente s'est manifestée dans le taux de l'escompte hors banque à 2 7/8 p. c.; quant à l'argent au jour le jour, les besoins de fin de mois ont entraîné une légère hausse de 1 à 1 1/4 p. c.; depuis lors, ce taux s'est maintenu.

Le 7 décembre 1932.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

En dehors des rentes et de quelques valeurs coloniales qui ont fait preuve d'une certaine fermeté, les cours du Comptant se présentent en général à la date du 2 décembre en nouvelle moins-value par rapport aux prix pratiqués le 18 novembre.

Nous citerons :

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 65,25-64; 5 p. c. Restauration Nationale 1919, 80-79; 5 p. c. Intérieur à prime, 432,50-425; 5 p. c. Dette Belge 1925, 76-73;

6 p. c. Consolidé 1921, 89,50-88,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 179-178; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 224,25-222,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 484-481,25.

Aux assurances et banques : Assurances Générales sur la Vie, 5925-5775; Banque Belge pour l'Etranger, 600-610; Banque de Bruxelles, 550-565; Banque Nationale de Belgique, 1875-1900; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2850-2775; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 630-645; Société Belge de Banque, 1475-1485; part de réserve Société Générale de Belgique, 4500-4550.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 14500-14675; 5^e action de capital Grands Hôtels Belges, 190-199; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 11050-11300; Immobilière de Belgique, 675-700; Immobilière Bruxelloise, 4375-4425.

Aux chemins de fer et canaux : action privilégiée Braine-le-Comte à Gand, 1955-1925; action de dividende idem, 4275-4310; Société Nationale des Chemins de fer belges, 430-422,50; part de fondateur Congo, 3980-4180; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 805-812,50; action privilégiée Léokadi, 499-500; action de jouissance Welkenraedt, 16700-16250.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Bruxellois, 4625-4460; part sociale Le Caire, 490-505; action de dividende Gand, 610-600; 100^e part de fondateur Rosario, 227,50-295.

Aux tramways et électricité (trusts) : Bangkok, 600-625; 10^e part de fondateur Electrafina, 705-707,50; action de capital Electrobél, 1850-1900; part de fondateur Electrorail, 4070-4130, action privilégiée Sidro, 477,50-460; action ordinaire Sofina, 10250-10700.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : part sociale Auxiliaire d'Electricité, 1825-1815; action de jouissance Electricité Anversoise, 3325-3590; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10250-10425; 10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 6300-6350; 10^e part de fondateur Electricité Ouest de la Belgique, 2875-2900; part de fondateur Seraing et Extensions, 7675-7725; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9825-9800, part sociale Compagnie Générale de Gaz et d'Electricité (coupon n° 4 de 60 fr. détaché), 1210-1255.

Aux industries métallurgiques : Fabrique de Fer de Charleroi, 740-775; Forges de Clabecq, 16425-17100; Cockerill, 935-1015; Espérance-Longdoz, 2325-2300; Ougrée-Marihaye, 1490-1555; Forges de la Providence, 7250-7500; action ordinaire Sambre et Moselle, 1350-1425.

Aux charbonnages : Amercœur, 1550-1650; part sociale Centre de Jumet, 3575-3730; Gouffre, 14075-14100; Mariemont-Bascoup, 3510-3500; Noël-Sart-Culpart, 8100-8250; Sacré-Madame, 2080-2295; Wérister, 3610-3600.

Aux zincs, plombs et mines : Nouvelle-Montagne, 202-200; Overpelt-Lommel, 380-395; Vieille-Montagne, 1945-1920.

Aux glaciers : Auvelais, 12200-11525; 5^e action Charleroi, 3000-2855; action privilégiée Floreffe (coupon n° 14 de 175 fr. détaché), 1970-2190; Saint-Roch, 13275-13450.

Aux industries de la construction : action ordinaire Ciments de Visé, 1210-1245; part de fondateur Merbes-Sprimont, 1725-1615.

Aux industries textiles et soieries : action de dividende Etablissements Américains Gratry, 2025-1850; Linière La Lys, 10675-10525; action privilégiée Viscose, 1150-1000; Tresses et Lacets Torley, 1425-1475.

Aux produits chimiques : Auvelais, 905-955; part de fondateur Industries Chimiques, 1270-1255; Laeken, 1350-1360; action de capital Sidac, 2550-2660; action de dividende idem, 2075-2100.

Aux valeurs coloniales : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 3200-3125; Ciments du Katanga, 2715-2800; action privilégiée Katanga, 26000-25450; action ordinaire Katanga, 24350-23850; 100^e part de fondateur Minière Grands Lacs, 1090-1070; action privilégiée Union Minière, 3000-2860; action de capital idem, 3250-3200.

Aux industries diverses : 9^e action ordinaire Anciens

Etablissements De Naeyer, 2270-2215; Englebert, 2610-2635.

Aux papeteries : Delcroix, 840-955; part soc. Saventhem, 1210-1260.

Aux actions étrangères : part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 49000-51000; action de dividende Cairo-Héliopolis, 2030-2070; Chade, 5250-5550; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 15300-15575; part bénéficiaire Electricité de Paris, 21650-22925; Société Franco-Belge de Matériel de Chemin de Fer, 1990-2020; part de fondateur Huileries de Deli, 1610-1530; action ordinaire Royal Dutch, 20400-21150; part sociale Arbed, 2600-2625.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2115-2055; Barcelona Traction se répète à 415; Brazilian Traction, 296,25-310; Buenos-Ayres, 82,50-84; Héliopolis, 1395-1400; Métropolitain de Paris, 1760-1710; Pétrifina, 552,50-550; Royal Dutch, 2045-2105; Hydro-Electric Securities, 251,25-236,25; action privilégiée Sidro, 471,25-460; action de capital Transports, Electricité, Gaz, 597,50-595; action privilégiée Soie de Tubize, 236,25-212,50; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3005-2870; action de capital idem, 3300-3250.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (2)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
<i>a) la dernière quinzaine :</i>									
21 novembre 1932	3,50	4,—	4,50	3,—	—	1,—	1,—	6,50	6,—
22 —	3,50	4,—	4,50	3,—	—	1,—	1,—	6,50	6,—
23 —	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,—	1,—	6,50	6,—
24 —	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,—	1,—	6,50	6,—
25 —	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,—	1,—	6,50	6,—
26 —	3,50	4,—	4,50	3,—	—	1,—	1,—	6,50	6,—
28 —	3,50	4,—	4,50	3,—	—	1,—	1,—	6,50	6,—
29 —	3,50	4,—	4,50	3,—	—	1,—	1,—	6,50	6,—
30 —	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,125	1,125	6,50	6,—
1 décembre 1932	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,25	1,—	6,50	6,—
2 —	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,125	1,125	6,50	6,—
3 —	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,25	1,25	6,50	6,—
5 —	3,50	4,—	4,50	2,875	3,25	1,25	1,—	6,50	6,—
<i>b) les derniers mois (1) :</i>									
1930	2,95	3,45	4,12	2,7807	3,1910	1,6421	1,5903	5,85	5,34
1931	2,50	3,—	3,50	2,3180	2,6478	0,9845	1,0427	5,08	4,58
1931 Septembre	2,50	3,—	3,50	2,4375	3,25	0,928	0,910	5,—	4,50
Octobre	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,181	1,241	5,—	4,50
Novembre	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,870	0,974	5,50	5,—
Décembre	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,920	1,068	5,50	5,—
1932 Janvier	3,50	4,—	4,50	2,9137	—	1,290	1,140	5,50	5,—
Février	3,50	4,—	4,50	3,305	3,875	1,625	1,780	6,—	5,50
Mars	3,50	4,—	4,50	3,36	3,875	1,825	2,265	6,50	6,—
Avril	3,50	4,—	4,50	3,262	3,875	1,019	1,139	6,50	6,—
Mai	3,50	4,—	4,50	3,207	3,88	0,937	0,974	6,50	6,—
Juin	3,50	4,—	4,50	3,1575	3,9375	0,913	0,880	6,50	6,—
Juillet	3,50	4,—	4,50	3,1712	3,50	1,038	0,967	6,50	6,—
Août	3,50	4,—	4,50	3,1226	3,50	1,471	1,466	6,50	6,—
Septembre	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,240	1,250	6,50	6,—
Octobre	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,—	1,086	6,50	6,—
Novembre	3,50	4,—	4,50	3,—	3,50	1,016	1,028	6,50	6,—

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois, ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque au 5 décembre 1932.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Epargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au-delà de 20.000 fr.
Société Générale	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,35	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging ...	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Belge de Banque	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
Caisse Gén. d'Epargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	3,— (1)	2,—

(1) Suivant décision de la Caisse d'Epargne du 17 novembre dernier, les intérêts pour l'année 1932 seront relevés de deux dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 198,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,862 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAQUE 100 Ko = 21,3086 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VANSEVR 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,79 b.	LESTONIE 100 Lata = 138,77 b.
1 novemb. 1932	23,66	28,26375	7,217	289,825	138,77	59,—	36,90	125,925	120,825	123,175	21,40	6,27	171,38	—	80,875	—	—
2 —	23,51	28,25	7,219375	289,98	138,87	58,975	36,90	125,40	119,95	122,60	21,385	6,25	171,70	—	80,875	—	—
3 —	23,65	28,2475	7,22	290,10	138,80	58,99	36,935	126,30	120,—	123,125	21,40	6,26	171,62	—	80,85	—	—
4 —	23,4425	28,255	7,22	290,19	138,86	58,975	36,915	125,55	119,50	122,20	21,38	6,24	171,63	—	80,85	—	—
5 —	23,26	28,2625	7,219	290,29	138,815	59,—	36,86	125,75	119,60	121,60	21,40	6,21	171,70	—	80,82	—	—
8 —	23,055	28,24875	7,221	290,25	138,80	58,95	36,83	125,40	118,40	120,15	21,40	6,05	171,60	—	80,80	—	—
9 —	22,71	28,21	7,22125	290,28	138,78	58,85	36,74	125,175	118,15	119,—	21,40	6,—	171,63	—	80,90	—	—
0 —	23,15	28,23125	7,22125	290,27	138,86	58,95	36,58	126,50	119,65	120,25	21,425	6,06	171,80	—	80,85	—	—
1 décemb. 1932	23,35	28,2375	7,2210	290,21	138,875	58,975	36,61	127,40	120,175	121,575	21,425	6,14	171,69	—	80,87	—	—
2 —	23,31	28,2225	7,22125	290,19	138,80	58,925	36,58	127,60	119,—	121,50	21,415	6,16	171,70	—	80,90	—	—
5 —	22,97	28,18875	7,22125	290,12	138,705	58,925	36,44	126,30	118,50	119,70	21,39	6,09	171,63	—	80,81	—	—

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Milan	Stockholm	Berlin	Vienne
1930	34,844	28,126	7,1662	288,25	138,89	83,722	37,534	192,46	170,95	101,03
1931 { I-VIII	34,881	28,133	7,1774	288,73	139,23	68,502	37,352	192,22	170,68*	100,81
{ X-XII	26,212							149,75	169,07	—
1931 Septembre	32,597	28,188	7,1806	288,97	139,95	64,710	36,893	187,39	—	100,48
Octobre	27,781	28,123	7,1425	288,92	140,02	63,880	36,926	166,25	166,41	88,97
Novembre	26,710	28,189	7,1912	289,22	139,90	61,945	37,116	149,24	170,56	—
Décembre	24,214	28,201	7,1903	289,43	140,08	60,560	36,694	134,45	169,85	—
1932 Janvier	24,649	28,233	7,1866	288,89	140,20	60,479	36,276	138,13	169,95	—
Février	24,804	28,248	7,1728	289,56	139,92	55,906	37,123	138,56	170,47	—
Mars	26,016	28,208	7,1751	289,06	138,74	54,685	37,164	142,55	170,84	—
Avril	26,792	28,152	7,1395	289,17	138,76	54,988	36,732	136,94	169,56	—
Mai	26,213	28,132	7,1283	289,07	139,40	57,995	36,704	133,67	169,68	—
Juin	26,188	28,251	7,1763	290,31	140,03	59,152	36,701	134,30	170,14	—
Juillet	25,601	28,253	7,2051	290,33	140,34	58,130	36,755	131,47	171,09	—
Août	25,071	28,243	7,2077	290,10	140,21	58,111	36,879	128,87	171,54	—
Septembre	25,038	28,261	7,2130	289,75	139,21	58,491	36,977	128,55	171,59	—
Octobre	24,442	28,252	7,1964	289,47	138,89	58,933	36,834	126,22	171,06	—
Novembre	23,598	28,250	7,2083	289,69	138,72	58,918	36,852	125,82	171,30	—

(*) Moyenne des sept premiers mois de l'année.

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
21 novembre 1932	R 0,035	R 0,040	R 0,045	R 0,055	R 0,007	R 0,008	R 0,50	R 0,70
22 »	R 0,030	R 0,040	R 0,045	R 0,050	R 0,007	R 0,008	R 0,50	R 0,70
23 »	R 0,030	R 0,035	R 0,040	R 0,045	R 0,007	R 0,008	R 0,60	R 0,80
24 »	R 0,025	R 0,030	R 0,0375	R 0,0425	R 0,005	R 0,007	R 0,50	R 0,70
25 »	R 0,035	R 0,040	R 0,040	R 0,050	R 0,006	R 0,010	R 0,50	R 0,70
26 »	R 0,035	—	—	R 0,050	—	R 0,007	R 0,60	—
28 »	R 0,0325	R 0,035	R 0,040	R 0,050	R 0,006	R 0,010	R 0,50	R 0,70
29 »	R 0,050	R 0,060	R 0,055	R 0,060	R 0,007	R 0,009	R 0,60	R 0,80
30 »	R 0,055	R 0,065	R 0,065	R 0,075	R 0,010	R 0,014	R 0,70	R 0,90
1 décembre 1932	R 0,070	R 0,080	R 0,075	R 0,085	R 0,012	R 0,016	R 0,70	R 1,—
2 »	R 0,075	R 0,085	R 0,085	R 0,095	R 0,013	R 0,016	R 0,70	R 0,90
3 »	—	R 0,080	R 0,080	—	R 0,014	—	R 0,90	—
5 »	R 0,080	R 0,090	R 0,085	R 0,095	R 0,017	R 0,020	R 0,90	R 1,10
à 3 mois :								
21 novembre 1932	R 0,195	R 0,200	R 0,225	R 0,235	R 0,046	R 0,050	R 2,60	—
22 »	R 0,170	R 0,180	R 0,220	R 0,230	R 0,045	R 0,048	R 2,40	R 2,80
23 »	R 0,145	R 0,155	R 0,190	R 0,210	R 0,032	R 0,038	R 1,80	R 2,20
24 »	R 0,150	R 0,155	R 0,175	R 0,190	R 0,030	R 0,036	R 1,60	R 2,—
25 »	R 0,155	R 0,165	R 0,190	R 0,200	R 0,032	R 0,036	R 1,50	R 1,90
26 »	R 0,150	—	R 0,190	—	R 0,038	—	R 1,70	—
28 »	R 0,160	R 0,170	R 0,200	R 0,210	R 0,040	R 0,046	R 1,80	R 2,—
29 »	R 0,180	R 0,200	R 0,210	R 0,220	R 0,044	R 0,048	R 1,80	R 2,20
30 »	R 0,165	R 0,175	R 0,225	R 0,240	R 0,048	R 0,056	R 2,10	R 2,30
1 décembre 1932	R 0,170	R 0,180	R 0,230	R 0,240	R 0,048	R 0,052	R 2,20	R 2,60
2 »	R 0,175	R 0,185	R 0,220	R 0,235	R 0,048	R 0,052	R 2,—	R 2,40
3 »	R 0,190	—	R 0,230	—	R 0,050	—	R 2,30	—
5 »	R 0,210	R 0,230	R 0,230	R 0,240	R 0,050	R 0,054	R 2,40	R 2,80

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et commun.	Obligations 4 % impôt 15 p. c.	Obligations 6 % net d'impôt	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil. hypothéc. et hôtelières	Tramw. ch. de fer écon. et vicinaux	Tramw. et électricité (Truste)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice par rapp. au mois préc.																		
1932 2 novembre	99	103	101	101	101	95	91	89	93	94	90	96	88	97	93	91	89	93
1 ^{er} décembre	99	100	100	99	100	99	102	98	100	99	95	98	100	102	96	103	102	100
Indice par rapport au 1-1-28:																		
1931 1 ^{er} octobre	117	127	119	109	117	39	39	33	33	54	54	73	27	57	33	27	43	40
3 novembre	115	122	120	106	115	37	36	35	32	56	54	73	24	59	32	28	40	39
1 ^{er} décembre	112	120	120	104	113	33	32	29	26	50	46	67	24	52	29	23	37	34
1932 4 janvier	109	118	118	104	111	34	35	31	29	51	56	69	22	51	28	24	37	36
1 ^{er} février	108	118	120	105	112	34	36	33	31	52	56	67	25	53	29	28	40	38
1 ^{er} mars	109	115	118	104	111	34	35	33	32	51	54	65	25	55	32	30	41	39
1 ^{er} avril	110	118	118	105	112	32	34	32	30	50	50	60	23	52	29	28	39	36
2 mai	112	118	118	105	112	30	32	29	28	45	46	56	19	47	24	23	35	33
1 ^{er} juin	107	118	117	102	110	28	32	27	26	39	43	52	17	44	24	20	31	30
1 ^{er} juillet	108	116	117	102	110	28	29	27	26	42	41	50	15	44	25	22	32	30
1 ^{er} août	102	113	113	98	106	29	31	28	28	44	40	51	16	45	26	24	34	32
1 ^{er} septembre	104	114	116	101	108	33	37	32	34	49	51	65	25	53	31	29	39	38
3 octobre	107	116	116	103	110	34	35	28	33	50	51	68	26	54	32	28	40	38
2 novembre	106	119	117	104	111	32	32	25	31	47	46	66	23	52	30	26	35	35
1 ^{er} décembre	105	119	118	103	110	32	32	25	31	46	44	64	23	53	28	27	36	35

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 ^e série net d'impôts (*)		Rest. Nat. 1919 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921, 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906, 4 p. c. net d'impôts (*)		Congo 1896, 4 p. c. net d'impôts		Intérieur à prime 1920, 5 p. c. net d'impôts, remboursables en 75 ans par 750 fr./500			D. de guerre 1922, 5 p. c. net d'imp. tit. de 250 fr. remb. en 20 ans 90 ans par 300 fr ou avec lots			Dette belge 1925, 5 p. c., impôt 2 p. c. remb. en 20 ans à partir du 1-1-35		
	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. en tenant compte de la prime de remb.		Cours	Rend. en tenant compte de la prime de remb.		Cours	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.	
												eu égard au cours seul ¹	de la prime de remb.		eu égard au cours seul ¹	de la prime de remb.		eu égard au cours seul ¹	de la durée de l'empr.
1930 3 janvier	65,50	4,49	90,50	5,52	100,25	5,87	68,—	5,76	71,05	5,63	495,—	5,05	5,54	247,—	5,06	5,74	86,25	5,68	6,32
1931 5 janvier	80,—	3,75	100,50	4,98	103,50	5,68	78,25	5,11	78,60	5,09	515,—	4,85	5,32	266,50	4,69	5,29	96,50	5,08	5,25
1931 1 ^{er} octobre	72,50	4,14	93,—	5,38	97,—	6,06	73,—	5,48	74,—	5,41	482,50	5,18	5,75	246,—	5,08	5,76	89,—	5,51	6,07
3 novembre	67,—	4,48	89,50	5,59	96,50	6,09	72,—	5,56	70,50	5,67	478,75	5,22	5,83	248,—	5,04	5,71	85,50	5,73	6,49
1 ^{er} décembre	63,25	4,74	85,—	5,88	92,—	6,39	70,90	5,64	65,—	6,15	457,50	5,46	6,13	240,—	5,21	5,92	78,—	6,28	7,47
1932 4 janvier	71,—	4,23	82,75	6,04	92,—	6,39	61,50	6,50	64,—	6,25	450,—	5,56	6,25	237,—	5,27	5,99	77,25	6,34	7,72
1 ^{er} février	69,75	4,30	81,40	6,14	93,—	6,32	64,—	6,25	63,90	6,26	448,50	5,57	6,27	240,25	5,20	5,91	73,75	6,64	8,27
1 ^{er} mars	68,—	4,41	84,50	5,92	92,—	6,39	61,10	6,55	63,—	6,35	460,—	5,43	6,12	238,—	5,25	5,96	76,—	6,45	7,91
1 ^{er} avril	68,50	4,38	83,75	5,97	94,90	6,20	62,75	6,37	63,—	6,35	458,—	5,46	6,14	235,25	5,31	6,04	79,25	6,18	7,43
2 mai	71,—	4,23	88,—	5,68	94,50	6,22	64,10	6,24	64,95	6,16	471,25	5,30	5,95	237,—	5,27	5,99	78,40	6,25	7,55
1 ^{er} juin	64,75	4,63	82,50	6,06	89,50	6,57	62,30	6,42	63,—	6,35	450,—	5,56	6,25	239,—	5,23	5,94	74,—	6,62	8,23
1 ^{er} juillet	64,75	4,63	83,—	6,02	89,50	6,57	64,90	6,16	63,—	6,35	447,50	5,59	6,27	243,—	5,14	5,94	77,50	6,32	7,68
1 ^{er} août	62,—	4,84	78,—	6,41	87,—	6,76	60,—	6,67	59,10	6,77	430,—	5,81	6,58	227,50	5,49	6,25	73,—	6,71	8,39
1 ^{er} septembre	63,75	4,71	79,75	6,27	88,75	6,63	59,—	6,78	58,—	6,90	432,50	5,78	6,55	222,—	5,63	6,41	72,50	6,76	8,48
3 octobre	68,50	4,38	81,—	6,17	90,50	6,60	60,10	6,66	61,—	6,56	442,50	5,65	6,38	229,50	5,45	6,20	76,05	6,44	7,91
2 novembre	68,25	4,40	80,25	6,23	89,90	6,54	62,15	6,44	63,—	6,35	430,—	5,81	6,58	222,25	5,62	6,40	75,25	6,51	8,03
1 ^{er} décembre	64,75	4,63	80,—	6,25	89,50	6,57	59,95	6,67	60,95	6,56	423,—	5,91	6,70	223,—	5,61	6,38	75,25	6,51	8,03

(*) Net d'impôts à partir du 16 juillet 1930.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industr. menu ½ gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs							
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1930 Moyenne mensuelle	322,—	172,—	167,—	198,—	186,—	604,—	4-0-11	720,—	4-5-6	774,—	4-12-11	879,—	6-5-10	1326,—	
1931 Moyenne mensuelle	279,—	137,—	145,—	167,—	160,—	505,—	3-0-2	557,—	3-2-1	593,—	3-6-0	638,—	6-0-0	1356,—	
1931 Octobre	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	505,—	2-14-0	545,—	2-15-0	555,—	3-2-0	580,—	6-0-0	1375,—	
Novembre	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	500,—	2-11-0	525,—	2-12-0	535,—	2-19-0	565,—	6-0-0	1375,—	
Décembre	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	500,—	2-9-0	505,—	2-11-0	515,—	3-0-0	540,—	6-0-0	1150,—	
1932 Janvier	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	400,—	2-5-0	470,—	2-8-0	480,—	2-11-0	495,—	6-0-0	1150,—	
Février	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	365,—	2-7-0	470,—	2-8-0	480,—	2-13-0	500,—	6-0-0	1150,—	
Mars	270,—	127,50	135,—	155,—	145,—	335,—	2-6-0	455,—	2-7-0	465,—	2-8-6	480,—	6-0-0	1150,—	
Avril	265,—	117,50	125,—	145,—	130,—	330,—	2-3-0	420,—	2-4-0	430,—	2-5-6	440,—	5-17-0	1150,—	
Mai	265,—	117,50	120,—	145,—	120,—	330,—	2-2-0	410,—	2-2-6	415,—	2-3-6	425,—	5-17-6	1150,—	
Juin	265,—	117,50	120,—	145,—	120,—	330,—	2-0-0	405,—	2-1-0	410,—	2-3-0	420,—	5-17-6	1150,—	
Juillet	265,—	117,50	110,—	145,—	105,—	310,—	2-0-0	402,50	2-0-6	405,—	2-2-0	415,—	5-17-6	1150,—	
Août	265,—	117,50	100,—	145,—	100,—	295,—	1-17-6	395,—	1-18-0	400,—	2-0-0	415,—	5-17-6	1150,—	
Septembre	265,—	117,50	100,—	145,—	100,—	295,—	1-18-0	395,—	1-19-0	400,—	2-1-6	420,—	5-17-6	1150,—	
Octobre	280,—	117,50	105,—	145,—	100,—	295,—	2-0-6	405,—	2-1-0	415,—	2-2-0	460,—	5-17-6	1150,—	
Novembre	285,—	117,50	105,—	145,—	100,—	295,—	2-3-0	450,—	2-4-0	470,—	2-7-6	500,—	5-17-6	1150,—	
Décembre	285,—	117,50	105,—	145,—	100,—	295,—	2-0-0	460,—	2-2-0	470,—	2-5-0	500,—	5-17-6	1100,—	

NOTE. — Depuis le 21 septembre 1931, date de la suspension de l'étalon-or en Angleterre, les prix en £ représentent des £-or.

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	en francs par 100 kilos						en francs par kilo		en francs par pièce
1930 Moyenne mensuelle	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94	25,94	13,85	0,92
1931 Moyenne mensuelle	84,67	71,54	90,29	81,86	59,52	62,33	21,85	11,79	0,74
1931 Août	87,46	69,89	90,01	77,45	35,77	82,47	21,43	11,44	0,68
Septembre	81,44	65,41	78,36	79,92	38,10	76,81	22,27	11,06	0,86
Octobre	70,35	65,48	81,90	82,39	38,53	70,07	21,12	10,80	0,98
Novembre	75,76	75,09	90,43	92,88	40,04	67,89	19,73	12,56	1,02
Décembre	70,65	75,15	85,36	91,12	38,50	60,75	19,91	11,80	0,75
1932 Janvier	69,09	73,97	84,46	90,87	45,32	56,62	19,25	13,13	0,61
Février	70,30	74,18	84,59	92,02	46,80	49,27	19,27	13,38	0,49
Mars	75,07	78,23	90,89	94,82	47,65	50,67	18,33	13,—	0,39
Avril	80,11	86,—	98,32	97,46	49,—	61,02	16,97	12,56	0,32
Mai	81,26	83,82	98,48	95,32	50,20	57,25	16,23	12,88	0,34
Juin	81,70	75,06	97,76	90,89	40,51	55,85	16,11	13,—	0,40
Juillet	78,90	68,40	98,96	88,73	33,62	54,19	17,42	13,38	0,43
Août	66,93	60,44	75,81	68,55	24,61	57,38	18,63	13,69	0,50
Septembre	72,10	59,63	79,98	67,74	21,01	60,25	22,34	14,05	0,68
Octobre	78,32	58,06	80,50	66,38	19,72	57,95	22,58	13,63	0,86

(1) L'écart de prix provient de ce qu'il s'agit de produits de récoltes différentes.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN									
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL			
1930 Moyenne mensuelle	109.027	155.109	462	362	650	35	457	318	2.284	24,7	1.611	
1931 Moyenne mensuelle	106.587	152.054	422	354	639	32	458	348	2.253	24,2	3.173	
1931 Août	104.999	150.992	411	345	621	29	436	346	2.187	23,7	3.380	
Septembre	103.787	148.884	418	361	648	30	479	364	2.300	24,7	3.358	
Octobre	104.700	149.717	407	376	674	31	490	382	2.360	25,4	3.425	
Novembre	106.466	151.318	383	323	598	27	414	337	2.083	22,6	3.471	
Décembre	105.954	150.496	378	322	581	26	428	326	2.062	22,3	3.543	
1932 Janvier	105.214	148.833	386	334	599	28	446	337	2.131	22,6	3.719	
Février	103.394	146.677	362	301	560	27	417	320	1.988	21,4	3.704	
Mars	101.392	144.073	390	320	600	27	444	328	2.108	22,7	3.790	
Avril	102.055	145.257	371	303	561	27	412	293	1.967	21,4	3.875	
Mai	100.684	143.493	329	279	524	24	385	287	1.828	19,9	3.930	
Juin	97.488	139.788	274	285	545	25	398	295	1.822	20,2	4.062	
Juillet	76.898	112.411	37	67	203	14	204	212	738	8,8	3.624	
Août	21.995	35.830	23	9	43	6	49	319	450	20,1	2.631	
Septembre	86.280	126.848	249	258	490	27	324	359	1.708	20,7	2.273	
Octobre	95.617	137.768	368	333	609	27	431	375	2.142	24,0	2.103	

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1930 Moyenne mensuelle	447	5.972	156	1.104	44 (2)	283	273	8,7	233	10,2
1931 Moyenne mensuelle	411	4.952	154	1.078	44 (2)	269	255	5,5	196	5,2
1931 Août	435	4.859	147	1.110	46	299	284	5,7	203	5,3
Septembre	426	4.810	153	1.047	47	284	273	5,8	203	4,8
Octobre	410	4.678	154	1.031	45	272	263	5,0	196	4,9
Novembre	389	4.668	137	962	43	262	247	3,9	170	5,4
Décembre	386	4.261	124	909	44	245	237	4,6	166	4,1
1932 Janvier	407	4.194	128	869	43	247	238	4,5	168	4,8
Février	374	4.064	124	881	43	244	242	4,3	170	5,6
Mars	409	4.180	131	857	43	249	246	4,4	176	2,3
Avril	388	4.216	117	847	40	245	247	4,9	189	3,0
Mai	386	4.070	103	817	40	247	239	4,2	175	2,0
Juin	371	4.016	101	765	38	235	229	4,6	168	2,5
Juillet	327	3.723	54	693	34	174	170	3,3	125	1,8
Août	341	3.591	60	520	33	217	218	3,5	165	2,3
Septembre	345	3.746	122	797	33	219	222	3,7	171	3,6
Octobre	367	3.773	130	838	34	225	229	3,6	178	2,4

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*.
(2) Au 31 décembre.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

PÉRIODES	COTON Production semestr. de filés	LAINES		PAPIERS et CARTONS	SUCRES			BRASSE- RIES Quantité de farines déclarées	DISTIL- LERIES Production d'alcools	
		Condition- nements de Verviers et de Dison (laine con- ditionnée ou simpl. pesée)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois)		Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés)			Déclara- tions en consom- mation
					Sucres bruts	Sucres raffinés				
					(Tonnes)				(Hectol.)	
1930 Moyenne mensuelle	33.350 (1) 27.900 (2)	2.512	2.689	14.394	21.478	14.669	116.939	15.850	19.003	38.417
1931 Moyenne mensuelle	25.400 (1) 26.300 (2)	2.380	2.223	14.501	15.865	12.030	130.811	16.174	18.890	32.068
1931 Août		2.025	2.587	15.911	—	12.445	76.242	13.295	20.048	28.254
Septembre		2.073	2.652	13.989	—	11.093	64.428	16.489	17.634	32.196
Octobre		2.890	2.254	15.891	64.613	9.347	102.107	17.542	17.890	30.642
Novembre	26.300 (2)	2.604	1.608	13.795	114.750	17.479	191.295	15.253	16.737	40.754
Décembre		1.969	1.682	13.410	9.227	11.666	190.972	15.594	18.697	32.779
1932 Janvier		1.989	1.386	12.709	—	10.892	171.101	15.640	14.615	29.139
Février		1.886	1.826	12.386	351	10.042	155.166	15.562	16.951	22.606
Mars		1.872	2.173	12.400	—	12.076	139.113	15.689	17.076	27.914
Avril		1.827	2.408	12.200	22	13.563	118.228	17.300	17.419	28.742
Mai	19.945 (1)	1.610	2.694	12.700	—	13.111	105.120	16.997	18.253	22.536
Juin		1.708	2.956	11.375	52	13.060	77.720	21.175	18.122	25.302
Juillet		2.249	3.112	11.800	—	13.789	68.975	21.266	18.717	23.470
Août		1.962	3.152	11.000	—	13.291	60.358	18.600	20.143	22.310
Septembre		2.700	3.022	11.700	—	13.964	39.155	27.474	17.025	
Octobre		1.984	2.735		58	13.293	64.087	19.711		

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR BRUT	
	Production	Déclara- tions en consom- mation (Tonnes)	Déclara- tions à l'exporta- tion	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indig.		Ventes à la minque d'Ostende		extrait au Congo (3)	
					Consom- mation	Exportat. (avec décharge de l'accise)	Quantités	Valeurs (Milliers de francs)	Mines de Kilo-Moto	Toutes les mines (Kilogrammes)
1930 Moyenne mensuelle	3.698	3.310	379	5.834	1.809	4.210	1.127	4.703	383,1	509,0
1931 Moyenne mensuelle	2.910	2.668	244	4.998	1.734	3.190	1.160	4.249	(4) 440,6	619,6
1931 Août	2.798	2.552	248	4.374	1.592	2.952	1.050	4.414	424,3	589,5
Septembre	3.039	2.790	240	4.286	1.664	3.246	1.529	5.100	486,7	664,4
Octobre	3.157	2.817	334	5.311	1.794	3.921	1.397	4.638	530,4	730,0
Novembre	2.788	2.502	291	5.076	1.683	3.245	1.360	4.229	487,4	682,4
Décembre	3.085	2.812	270	4.988	1.655	2.778	1.812	5.228	500,3	696,9
1932 Janvier	2.278	2.157	108	4.189	1.842	2.298	1.059	3.651	492,9	678,0
Février	2.374	2.066	307	4.125	2.133	2.260	1.358	4.478	478,5	637,0
Mars	2.340	2.277	62	4.384	1.494	2.891	1.555	5.118	508,0	709,4
Avril	1.936	1.906	39	4.079	1.542	2.330	1.088	3.445	470,5	653,9
Mai	1.854	1.804	65	3.332	1.418	1.561	1.195	3.031	498,7	683,6
Juin	1.800	1.732	65	3.192	1.863	1.626	984	2.623	516,9	
Juillet	1.933	1.887	44	2.864	1.460	1.764	1.091	3.073	532,5	
Août	2.090	2.036	62	3.795	2.056	2.032	1.567	4.330	551,9	
Septembre	2.831	2.763	60	3.879	1.970	2.688	1.424	4.867	508,4	
Octobre	2.759	2.699	74	5.263	2.298	2.699	1.709	5.684	525,4	

(1) Du 1er février au 31 juillet.

(2) Du 1er août au 31 janvier.

(3) L'or brut comprend en moyenne 80 % d'or alluvionnaire à 94 % de fin environ et 20 % d'or filonien à environ 75 % de fin

(4) Chiffre rectifié d'après le rapport annuel de Kilo-Moto.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent, non ouvrés et monnaies	TOTAUX		PRIX MOYEN PAR TONNE	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN %
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	(francs)		
IMPORTATIONS :														
1930 L'année	31,7	216,6	3.804	6.808	37.259	14.592	1.133	9.358	119,6	42.227	31.094	736		
1931 L'année	39,6	217,4	4.504	5.571	33.233	10.858	900	7.096	222,4	38.676	23.964	620		
1931 Août	4,4	25,6	355	405	2.841	850	73	566	10,2	3.273	1.857	567		
Septembre	2,9	18,8	406	441	3.076	883	75	583	17,8	3.560	1.944	546		
Octobre	2,6	14,8	449	462	2.976	902	75	564	15,2	3.503	1.957	559		
Novembre	4,2	19,8	381	447	2.512	778	65	498	79,5	2.962	1.821	615		
Décembre	3,5	14,1	385	431	2.530	758	71	513	12,3	2.989	1.727	578		
1932 Janvier	3,0	10,5	331	379	2.012	663	58	407	—	2.397	1.460	609		
Février	3,8	13,1	299	397	2.388	777	69	464	10,4	2.759	1.662	602		
Mars	3,5	12,8	274	335	2.323	698	71	468	18,8	2.672	1.533	574		
Avril	2,6	8,6	316	363	2.188	571	57	381	13,7	2.564	1.336	521		
Mai	2,4	8,1	358	326	2.184	503	56	374	15,0	2.600	1.226	472		
Juin	2,2	6,6	353	331	2.193	534	62	394	26,3	2.610	1.292	495		
Juillet	2,0	6,9	327	309	2.043	479	55	326	5,4	2.428	1.126	464		
Août	2,5	9,3	308	295	2.070	499	48	344	22,6	2.428	1.170	482		
Septembre	1,6	6,3	296	303	2.182	559	53	374	12,8	2.532	1.255	496		
Octobre	1,7	6,1	363	358	2.278	671	57	422	17,6	2.700	1.474	546		
EXPORTATIONS :														
1930 L'année	17,2	152,7	719	1.934	16.846	7.979	6.186	16.001	91,4	23.768	26.159	1.101	-4.935	84,1
1931 L'année	22,3	213,8	1.035	2.015	17.843	7.888	5.719	13.010	109,3	24.619	23.236	944	-729	97,0
1931 Août	2,4	23,5	70	151	1.487	580	459	1.012	7,3	2.018	1.773	879	+ 83	95,5
Septembre	1,7	17,2	100	168	1.543	710	481	1.096	10,1	2.125	2.002	942	+ 58	103,0
Octobre	1,3	10,3	110	176	1.512	688	473	1.063	18,0	2.096	1.955	933	+ 2	99,9
Novembre	0,9	6,9	107	168	1.210	633	426	993	17,4	1.744	1.819	1.043	+ 2	99,9
Décembre	0,5	3,8	85	153	1.161	598	413	876	9,7	1.659	1.641	989	+ 87	95,0
1932 Janvier	0,8	5,9	107	141	1.048	524	324	662	9,3	1.479	1.342	907	+ 118	91,9
Février	1,2	8,9	95	140	1.176	571	373	738	92,2	1.645	1.550	942	+ 112	93,2
Mars	1,5	10,5	113	152	1.072	493	342	661	7,4	1.528	1.324	866	+ 208	86,4
Avril	1,5	10,8	100	136	1.129	485	396	716	13,8	1.627	1.361	837	+ 25	101,9
Mai	2,6	25,9	73	105	1.075	360	367	642	9,2	1.518	1.142	753	+ 84	93,2
Juin	2,6	26,7	74	124	1.213	435	380	670	11,9	1.669	1.267	759	+ 24	98,1
Juillet	2,8	29,8	87	105	988	336	341	597	6,0	1.419	1.074	757	+ 52	95,4
Août	1,2	13,6	57	95	1.199	350	342	590	77,2	1.599	1.127	705	+ 43	96,3
Septembre	0,9	7,0	64	105	1.266	430	341	603	9,0	1.672	1.154	690	+ 102	91,9
Octobre	0,8	5,4	79	104	1.271	485	410	726	10,9	1.760	1.331	756	+ 143	90,3

RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES

I. — Classement par genre d'industrie.

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

OCTOBRE 1932.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets					Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Coupons d'obligat. payables en octobre (1).
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale		Solde			
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs		Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Banques	1	25.000	1	2.312	—	—	2.312	1.750	15.122	811
Assurances	2	2.588	2	1.224	—	—	1.224	1.171	—	—
Opérations financières	37	1.351.766	27	34.443	10	9.735	24.708	25.344	74.518	4.559
Exportations, importations ...	3	7.250	1	138	2	167	29	96	—	—
Commerce de fer et métaux ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. d'habil. et d'ameublem.	16	61.574	7	542	9	5.459	4.917	333	15.000	975
Commerce de produits aliment.	25	41.853	16	1.077	9	2.570	1.493	427	—	—
Commerces non dénommés ...	64	50.381	29	5.978	35	3.857	2.121	3.890	250	18
Sucreries	4	76.250	3	15.394	1	3.740	11.654	11.812	3.000	225
Mouneries	7	7.750	6	7.531	1	1.593	5.933	6.964	—	—
Brasseries	9	15.934	8	2.502	1	7	2.495	771	594	42
Distilleries d'alcool	1	50	—	—	1	3	3	—	—	—
Autres industries alimentaires.	9	39.155	7	3.545	2	1.911	1.634	2.390	—	—
Carrières	18	115.952	9	4.921	9	6.671	1.750	4.238	8.813	588
Charbonnages	7	9.792	2	2.667	5	2.019	648	2.197	33.040	1.740
Mines et autres industr. extract.	8	40.580	3	1.612	5	704	908	1.350	8.750	438
Gaz	1	12.493	1	1.058	—	—	1.058	966	23.005	1.574
Electricité	8	195.480	8	12.249	—	—	12.249	10.463	38.173	2.247
Constructions électriques	14	55.610	7	14.985	7	1.878	13.107	13.362	103.430	6.213
Hôtels, théâtres, cinémas	18	20.905	12	1.864	6	1.108	758	967	250	15
Imprimerie, publicité	20	14.996	16	2.656	4	577	2.079	1.519	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	53	184.241	19	14.129	34	32.386	18.257	1.245	793	36
Matériaux artif. et prod. céram.	12	11.520	6	1.188	6	1.059	129	647	7.798	546
Métallurgie, sidérurgie	66	377.169	26	17.255	40	22.686	5.431	7.530	294.200	17.075
Construction	7	3.497	5	251	2	41	210	97	7.000	420
Papeteries (industries)	5	231.920	4	6.078	1	17	6.061	4.028	—	—
Plantations et sociétés coloniales	47	842.570	25	15.914	22	86.603	70.689	4.247	—	—
Produits chimiques	14	290.255	5	2.775	9	5.791	3.016	1.710	131.249	6.023
Industries du bois	11	13.750	6	524	5	1.072	548	121	957	57
Tanneries et corroiries	3	6.800	1	35	2	514	479	—	—	—
Automobiles	2	4.000	—	—	2	2.299	2.299	—	369	18
Verreries	12	44.390	5	140	7	2.744	2.604	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	1.500	90
Industries non dénommées ...	43	138.800	19	5.570	24	6.239	669	3.744	5.500	280
Chemins de fer	2	126.318	1	744	1	1.712	968	918	21.429	1.160
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	9	28.400	6	917	3	2.518	1.601	888	—	—
Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	4	111.479	3	20.863	1	2	20.861	18.500	15.713	839
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés ...	1	100	—	—	1	31	31	—	59	2
Divers non dénommés	2	4.500	2	114	—	—	114	40	—	—
TOTAL	565	4.565.068	298	203.195	267	207.718	4.523	133.725	810.512	45.991

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusque 1 million	251	126.332	140	13.462	111	15.322	1.860	7.832	—	—
De plus de 1 à 5 millions	195	517.636	97	62.767	98	56.123	6.644	38.555	—	—
De plus de 5 à 10 millions	45	320.662	19	13.094	26	21.689	8.595	7.660	—	—
De plus de 10 à 20 millions	31	461.218	19	21.838	12	25.063	3.225	12.599	—	—
De plus de 20 à 50 millions	26	795.150	12	32.671	14	41.569	8.898	23.579	—	—
De plus de 50 à 100 millions ...	7	561.750	4	18.101	3	15.858	2.243	16.000	—	—
De plus de 100 millions	10	1.782.320	7	41.262	3	32.094	9.168	27.500	—	—
TOTAL	565	4.565.068	298	203.195	267	207.718	4.523	133.725	—	—

(1) Il a en outre, été mis en paiement pendant le mois d'octobre : (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'Etat	87.865
Coupons d'emprunts de la Colonie	23.500
Coupons d'emprunts des provinces et communes	11.941
Coupons d'emprunts d'organismes divers	17.720

TOTAL 141.026

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

OCTOBRE 1932.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	Part prise par les banques	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes et en commandite par actions (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL		
	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations						Liquidations		Fusions		Nom-bre	Montant	
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant				Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant			
Banques	—	—	—	—	—	2	2.000	2.000	1.200	—	—	100	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	11	10.274	6.163	2	2	5	2.499	1.400	321	1	5.000	—	3.914	—	2	10.086	—	—	—	4	17.472
Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. d'habil. et ameublem.	4	350	350	2	30	1	650	420	252	—	—	—	274	—	1	500	—	—	—	1	325
Comm. produits alimentaires	2	150	150	1	50	1	1.640	360	360	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerces non dénommés	16	5.790	4.077	7	576	3	1.400	400	400	—	—	—	2.413	—	4	700	—	—	—	1	500
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	1	225	225	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—	1	250	—	—	—	1	300
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	170	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	900
Min. et industries extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	1	126.400	126.400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	126.400	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	1	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	242
Hôtels, théâtres, cinémas	1	100	20	2	75	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	—	—	—	—	—	2	637	1.768	1.740	—	—	—	1.610	—	2	900	1	2.000	1	800	—
Textiles	2	170	156	1	310	3	11.750	19.500	19.500	—	—	—	17.043	—	—	—	—	—	—	—	—
Matériaux artif. et céramiques	1	500	332	—	—	—	—	—	—	—	—	—	290	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	—	—	—	—	—	1	5.000	5.000	5.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	2	2.500	500	—	—	1	2.000	500	250	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plant. et sociétés coloniales	2	7.500	1.750	—	—	1	25.000	1.500	1.500	—	—	—	1.500	—	2	55.000	1	3.000	2	36.333	—
Produits chimiques	2	1.100	720	1	25	—	—	—	—	—	—	—	250	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	1	105	105	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	—	1	1.000	—	—	—	1	150
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	1	100	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1.920	—	—	—	1	2.000
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	2	425	425	—	—	—	—	—	—	—	—	—	241	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	1	300	225	—	—	—	—	—	—	—	—	—	200	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	1	330	66	—	—	2	5.690	1.210	810	—	—	—	710	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	51	156.319	141.684	17	1.168	22	58.257	34.058	31.333	1	5.000	100	155.995	—	17	70.506	2	5.000	14	59.022	

(*) Coopératives et Unions du Crédit: 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.075.000 francs.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN OCTOBRE 1932.**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL
	Nom-bre	Mon-tant nominal	Mon-tant libéré	Actions			Obligations					Liquid.	Fusions	
				Nom-bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon-tant libéré	Nom-bre	Mon-tant			Montant	Montant	

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique.....	49	148.819	139.934	21	33.257	32.558	29.835	1	5.000	100	154.495	15.506	2.000	22.689
En Belg. et à l'étranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo Belge.....	2	7.500	1.750	1	25.000	1.500	1.500	—	—	—	1.500	55.000	3.000	36.333
TOTAL	51	156.319	141.684	22	58.257	34.058	31.333	1	5.000	100	155.995	70.506	5.000	59.022

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Jusqu'à 1 million	43	10.739	8.312	17	18.890	7.370	4.645	—	—	100	5.996	5.506	—	4.379
De plus de 1 à 5 millions	6	13.780	3.870	4	31.617	11.188	11.188	1	5.000	—	5.599	—	5.000	5.310
De plus de 5 à 10 millions	1	5.400	3.102	—	—	—	—	—	—	—	2.500	10.000	—	—
De plus de 10 à 20 mill.	—	—	—	1	7.750	15.500	15.500	—	—	—	15.500	20.000	—	49.333
De plus de 20 à 50 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35.000	—	—
De plus de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 100 millions	1	126.400	126.400	—	—	—	—	—	—	—	126.400	—	—	—
TOTAL	51	156.319	141.684	22	58.257	34.058	31.333	1	5.000	100	155.995	70.506	5.000	59.022

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)
	<i>milliers de fr.</i>
1930 Moyenne mens...	470.829
1931 Moyenne mens...	445.610
1931	
Août	448.646
Septembre.....	406.110
Octobre	474.639
Novembre	396.356
Décembre.....	434.930
1932	
Janvier.....	397.820
Février.....	366.327
Mars	420.719
Avril	355.503
Mai	360.435
Juin	353.990
Juillet.....	345.748
Août	308.954
Septembre.....	284.203
Octobre	294.965

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES		OPÉRATIONS BANCAIRES : CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE			
	Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
	en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets
	<i>milliers de fr.</i>	<i>millions</i>	<i>milliers de francs</i>			
Année 1930	1.872.000	(3) fl. r. B. 45	789.160	226.044	214.389	177.779
Année 1931	3.490.000	—	611.375	64.268	304.898	202.154
1931						
Septembre	300.000	—	74.708	3.685	24.984	7.495
Octobre.....	300.000	—	32.007	6.100	22.408	10.251
Novembre.....	—	—	28.971	4.817	14.965	22.274
Décembre.....	—	—	33.959	27.360	28.237	42.801
<i>Emissions continuées..</i>	55.000	—				
1932						
Janvier	427.000	—	65.599	4.745	17.342	34.256
Février	—	—	34.274	6.354	16.263	29.171
Mars	1.072.500	—	32.216	10.973	28.208	23.542
Avril	20.000	—	33.649	2.366	24.427	20.935
Mai	75.000	—	28.184	1.139	31.588	26.099
Juin	450.000	—	23.211	2.709	36.470	16.913
Juillet.....	200.000	fr. fr. 800	19.122	2.240	28.845	19.801
Août	1.000.000	—	30.676	1.491	26.354	19.564
Septembre	940.000	—	32.975	7.699	31.465	14.625
Octobre.....	—	fl. r. B. 15	37.329	10.118	26.674	18.670
Novembre.....	(4) 32.000	—	35.578	3.771	27.433	12.112

(1) Y compris les renouvellements au bout de 15 ans, qui se montent à env. 1 % du total, mais non compris les hypothèques légales.
(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'eau, le Crédit Communal, etc.
(3) Emprunt de conversion
(4) Emprunt Ville d'Anvers, 32 millions de francs, 6 p. c., émis au pair et destiné au remboursement de l'emprunt bons de caisse 1922, 30 millions de francs, 5 p. c., venant à échéance.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.
Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionnaires	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1930	6.668	43.785.155	5.349	7.043.041	1.319	718.764	6.324.277	4.027.995	6.527.229	333.552
Année 1931	7.091	49.385.578	5.014	5.542.880	2.077	1.184.794	4.358.086	3.547.291	9.078.122	510.756
10 premiers mois 1931	6.489	41.316.256	4.601	4.813.016	1.888	964.226	3.848.790	3.073.406	7.547.397	428.808
10 premiers mois 1932	6.177	41.016.464	3.686	2.956.178	2.491	1.593.971	1.362.207	2.070.075	8.948.328	503.083
1931 Août	164	1.910.672	120	144.732	44	16.492	128.290	87.578	607.436	35.109
Septembre	268	934.662	175	113.539	93	42.229	71.310	62.624	517.697	29.522
Octobre	606	4.651.708	392	360.209	214	177.980	182.229	204.722	786.379	45.202
Novembre	291	4.710.462	204	436.734	87	142.710	294.024	245.578	834.846	43.332
Décembre	291	3.288.264	200	290.559	91	75.691	214.868	172.159	695.879	38.616
1932 Janvier	124	446.135	89	40.883	35	18.236	22.647	18.724	1.531.497	85.911
Février	188	398.103	125	24.380	63	40.784	— 16.404	15.872	644.789	37.562
Mars	1.285	5.692.123	808	586.861	477	141.100	445.761	396.070	587.049	32.786
Avril	1.601	8.729.561	962	679.883	639	289.313	390.570	430.129	844.456	45.535
Mai	1.037	9.010.303	636	709.083	401	327.915	381.168	562.199	930.661	48.264
Juin	589	3.424.108	346	199.784	243	264.610	— 64.826	123.003	723.752	48.134
Juillet	389	5.702.352	208	334.134	181	174.547	159.587	286.295	1.646.561	92.594
Août	138	2.011.527	85	96.642	53	83.935	12.707	50.581	653.086	37.631
Septembre	261	1.037.184	129	81.333	132	45.813	35.520	53.477	575.965	28.675
Octobre	565	4.565.068	298	203.195	267	207.718	— 4.523	133.725	810.512	45.991

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

(sociétés anonymes et en commandite par actions.)

Tableau rétrospectif (milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	PRIMES D'ÉMISSION	APPORTS EN NATURE compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	ACTIONS			OBLIGATIONS		Montant nominal					
				Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nombre						Montant
Année 1930	751	2.424.445		432	3.506.145	2.054.918			38	876.982	5.356.325		1.781.588	
Année 1931	578	1.396.938	1.057.572	327	5.341.752	2.192.956	1.738.889		70	813.896	4.403.790	241.190	1.774.820	2.076.727
10 pr. mois 1931	473	1.020.222	801.605	264	4.289.534	1.524.271	1.227.933		69	808.896	3.353.389	213.590	1.271.614	1.780.410
10 pr. mois 1932	427	1.066.525	862.034	189	1.583.640	521.181	426.726		19	236.400	1.824.106	41.385	1.046.880	519.645
1931 Août	30	52.735	42.637	21	117.519	86.453	76.987		3	9.500	148.688	50	65.898	63.276
Septembre	52	130.670	71.637	21	753.435	224.176	211.326		8	29.000	383.846	400	230.493	81.870
Octobre	41	60.685	42.447	15	308.929	164.351	138.651		1	4.000	229.036	120.000	125.324	179.774
Novembre	45	177.714	67.601	21	320.010	310.600	176.431		—	—	488.314	27.600	38.123	233.509
Décembre	60	199.002	188.366	42	732.208	358.085	334.525		1	5.000	562.087	—	465.083	62.808
1932 Janvier	40	36.534	31.286	19	663.655	166.853	148.002		2	19.000	222.387	15.375	145.527	68.736
Février	43	95.879	63.063	10	39.037	15.250	12.167		4	3.250	114.379	250	44.363	34.367
Mars	66	211.673	114.908	24	85.973	63.272	56.360		—	—	274.945	—	129.094	42.174
Avril	54	33.140	28.258	26	79.573	47.311	34.350		2	11.000	91.451	—	27.056	46.552
Mai	38	22.040	17.394	20	42.414	39.535	30.141		3	110.500	172.075	440	29.801	128.674
Juin	41	321.900	315.801	34	403.950	72.461	65.012		1	1.000	395.361	—	356.971	24.842
Juillet	29	127.370	114.843	13	93.575	41.452	13.782		1	15.000	183.822	—	113.807	29.818
Août	27	36.795	18.976	13	99.571	28.704	27.574		3	65.300	130.799	—	35.145	76.705
Septembre	38	24.875	15.821	8	17.635	12.285	7.405		2	6.350	43.510	25.200	9.121	45.655
Octobre	51	156.319	141.684	22	58.257	34.058	31.333		1	5.000	195.377	100	155.995	22.122

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

RENDEMENT DES IMPÔTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »),

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).
(millions de francs).

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1930	2.935	2.344	2.855	8.134	—
Année 1931	2.575	2.346	2.528	7.450	—
1931 Août	135	190	226	551	4.927
Septembre	131	200	234	564	5.491
Octobre	164	217	242	623	6.114
Novembre	200	207	216	623	6.737
Décembre	284	207	223	713	7.450
1932 Janvier	312	174	235	721	721
Février	206	297	209	712	1.433
Mars	225	219	251	695	2.128
Avril	279	196	209	683	2.812
Mai	220	175	199	594	3.405
Juin	167	186	204	550	3.961
Juillet	169	185	205	559	4.521
Août	148	216	190	554	5.075
Septembre	91	227	223	540	5.615
Octobre	156	276	229	661	6.276

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 octobre 1932 pour les exercices 1931 et 1932.
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).
(millions de francs).

	Exercice 1931		Exercice 1932.		Octobre 1932	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 ^{es})	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (10/12 ^{es})	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1931	l'exerc. 1932
I. Contributions directes	2.678	3.045	869	2.127	60	95
II. Douanes et Accises	2.339	2.343	2.140	2.365	—	276
dont douanes	1.303	1.388	1.253	1.292	—	192
accises	792	788	657	763	—	60
III. Enregistrement	2.521	2.498	2.152	2.648	—	229
dont enregistrement et transcr. .	556	710	422	500	—	43
successions	257	200	174	208	—	13
timbre, taxe de transm.	1.663	1.539	1.522	1.902	—	170
Total	7.538	7.887	5.162	7.141	60	600
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires	— 349		— 1.979			

NOTE. — L'exercice fiscal commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile, la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1930 1 ^{er} janvier	84/11 1/4	23.802,01	21 1/2	542,79	43,85
1931 1 ^{er} janvier	85/1 1/4	23.777,92	14 7/16	663,41	65,43
1931 1 ^{er} octobre	103/8	23.539,03	15 15/16	326,02	72,20
3 novembre	111/5	24.009,22	19 3/16	372,50	64,45
1 ^{er} décembre	125/0	23.861,88	19 1/4	331,06	72,08
1932 4 janvier	122/2	23.792,34	20 3/8	357,49	66,55
1 ^{er} février	120/2	23.876,11	20	358,00	66,69
1 ^{er} mars	118/10	23.926,38	19 3/4	358,25	66,79
1 ^{er} avril	108/4	23.695,26	17 7/16	343,61	68,96
2 mai	112/9	23.675,76	16 11/16	315,69	75,—
1 ^{er} juin	112/9	23.868,33	16 15/16	323,02	73,89
1 ^{er} juillet	115/0	23.760,—	16 11/16	310,61	76,49
2 août	117/0	23.853,48	17 1/4	316,83	75,29
1 ^{er} septembre	118/11	23.895,37	18 7/16	333,77	71,59
3 octobre	119/3	23.873,69	17 11/16	319,01	74,84
2 novembre	124/3	23.858,52	18 1/16	312,47	76,35
1 ^{er} décembre	127/8 1/2	23.968,29	17 9/16	296,95	80,71

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation

(2) L'once troy = 31,103481 grammes.

Banque Nationale de Belgique

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

(milliers de francs).

DATES	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur la fonds publics	Bons et annuités du Trésor belge (Loi du 27-12-1930)	Billets en circulation	COMPTES-COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibi- lités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1930	6.113.847	3.701.635	3.933.281	173.608	1.561.596	14.851.574	586.156	108.540	15.546.270
Année 1931	8.883.145	3.129.917	4.076.300	209.064	1.455.926	16.740.648	1.007.997	146.981	17.895.626
1931 Septembre	9.207.810	3.051.636	4.206.186	188.413	1.450.897	16.895.171	1.269.329	135.833	18.300.383
Octobre	12.725.051	—	4.543.977	248.061	1.450.897	17.916.260	1.153.958	110.253	19.180.471
Novembre	12.789.855	—	4.616.416	304.823	1.450.897	17.867.518	1.364.709	126.475	19.358.702
Décembre	12.770.003	—	4.701.960	307.502	1.448.718	17.945.865	1.366.496	144.199	19.456.660
1932 Janvier	12.721.169	—	4.670.647	275.789	1.440.000	18.450.201	893.850	46.194	19.390.245
Février	12.657.446	—	4.676.330	374.396	1.440.000	18.575.396	758.857	129.233	19.463.486
Mars	12.568.239	—	4.705.830	406.590	1.440.000	18.347.815	533.575	574.132	19.455.522
Avril	12.608.155	—	4.717.263	301.343	1.440.000	18.311.743	909.004	187.501	19.408.248
Mai	12.657.060	—	4.594.372	312.988	1.440.000	18.172.409	1.087.418	94.504	19.364.331
Juin	12.777.551	—	4.494.329	312.927	1.437.000	18.105.492	1.177.006	103.142	19.385.640
Juillet	12.990.220	—	4.115.315	303.765	(1)1.527.589	18.485.826	700.150	144.917	19.330.893
Août	13.109.016	—	3.407.107	303.978	1.835.358	18.365.747	634.809	113.649	19.114.265
Septembre	12.979.219	—	3.307.735	315.910	1.835.358	18.250.958	565.440	94.224	18.910.622
Octobre	13.031.609	—	3.483.893	274.987	1.835.358	18.271.522	787.116	37.723	19.096.361
Novembre	13.058.980	—	3.440.315	318.287	1.835.358	18.206.568	735.666	181.116	19.123.350

(1) Comprend en outre, depuis le 23 juillet 1932, les titres d'obligations du Trésor belge (loi du 19-7-1932).